

2010 → 2015

bilan de mandat



Elu-e-s Front de gauche PCF - GU - AC au Conseil régional

Paris 75



François
LABROILLE



Pierre
LAURENT



Céline
MALAÏSE

Seine-et-Marne 77



Charlotte
BLANDIOT-FARIDE

Val d'Oise 95



Francis
PARNY

Yvelines 78



Clément
ORTEGA-PELLETIER

Essonne 91



Philippe
CAMO



Tarek
BEN HIBA

Hauts-de-Seine 92



Gabriel
MASSOU



Caroline
BARDOT

Seine Saint Denis 93



Patrice
BESSAC



Djeneba
KEITA



Henriette
ZOUGHEBI

Val-de-Marne 94



Sylvie
ALTMAN



Laurence
COHEN

Bilan de l'action du groupe Front de gauche PCF-GU-AC* à la Région Île-de-France 2010-2015

Table des matières

CONSIDERATIONS GENERALES SUR LE BILAN DU GROUPE	2
GRANDES VICTOIRES DU FDG IDF - RESPECT DES ENGAGEMENTS DE 2010	5
1. TRANSPORTS-MOBILITES	7
2. LYCEES ET POLITIQUES EDUCATIVES	11
3. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / METROPOLE DU GRAND PARIS	17
4. FORMATION PROFESSIONNELLE / APPRENTISSAGE / EMPLOI	21
5. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	23
6. ENVIRONNEMENT	25
7. LOGEMENT	27
8. CITOYENNETE & VIE ASSOCIATIVE / POLITIQUE DE LA VILLE & SECURITE	29
9. SPORTS & LOISIRS	32
10. CULTURE	34
11. ACTION SOCIALE – SANTE	36
12. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR/ RECHERCHE	38
13. RELATIONS INTERNATIONALES ET EUROPEENNES	40
SUJETS TRANSVERSAUX	42
ACTIONS TERRITORIALES	46

* Parti communiste français - Gauche unitaire - Alternatives citoyennes

CONSIDERATIONS GENERALES SUR LE BILAN DU GROUPE

Retour sur 2010, la constitution du groupe et son projet

En 2010, la liste rassemblant toutes les composantes du Front de Gauche conduite par Pierre Laurent, a mené, pour les élections régionales d'Ile-de-France, une campagne fondée sur une ambition solidaire, écologique et citoyenne pour la Région.

Son projet proposait aux francilien-ne-s, contre les inégalités et les logiques de ségrégation sociale et territoriales, une politique visant à développer les services publics, à révolutionner notre mode de développement, à promouvoir une citoyenneté active, et à permettre à chacun-e de se réaliser pleinement.

Entre les deux tours des élections régionales de mars 2010, un rassemblement majoritaire fut réalisé par la fusion des listes Front de Gauche, PS-PRG-MDC et EELV et un accord programmatique fut conclu entre les listes PS-PRG-MDC et EELV.

Au lendemain de la victoire du second tour, une partie des élus de la liste Front de gauche (4 élus Parti de Gauche et 1 élu Alternatifs), ne souhaitant pas entrer dans l'exécutif régional composé des forces rassemblées entre les deux tours, a fait le choix de créer un groupe différent de celui de la majorité des élus issus de la liste Front de Gauche.

De notre côté, avec 13 puis 15 élu-e-s, nous avons constitué le groupe Front de gauche présidé par Gabriel Massou et composé du Parti communiste français, de la Gauche unitaire et d'Alternative citoyenne au sein d'une assemblée de 209 conseillers régionaux.

Quel cadre politique de mise en œuvre de notre projet ?

Concernant notre groupe la participation à la majorité régionale allait de soi pour travailler à la mise en œuvre la plus large possible de notre programme, pour faire avancer concrètement nos idées et nos principes, à l'écoute des Francilien-ne-s, des associations, des syndicats de salariés, des élu-e-s locaux, par des politiques régionales axées sur l'intérêt des populations, un développement plus juste, égalitaire et écologique des territoires.

L'objectif était en somme d'imposer les grands axes de notre campagne et de saisir tous les moyens d'action possible dans le cadre d'une majorité de gauche diverse en travaillant, dans la concertation comme dans la confrontation, avec les autres composantes politiques de cette majorité régionale.

Ce choix s'est notamment traduit par la désignation, au sein de l'exécutif régional, de deux vice-président-e-s Front de Gauche, Henriette Zoughebi aux lycées et aux politiques éducatives et Francis Parny aux sports et loisirs. Notons au passage, qu'une première bataille a consisté à accoler les politiques éducatives au secteur des lycées, ce qui a permis à notre VP de développer un pan nouveau de mesures en faveur, entre autre, de la démocratie dans les lycées et de l'égalité fille/garçons.

Sur ces secteurs, les avancées, entre autre sociales, sont réelles : tarification sociale dans les cantines, gratuité des manuels scolaires, tickets sports... Les fiches relatives à ces secteurs donnent une large idée de ce qui a pu être porté au sein de l'institution. Mais au-delà du bilan concret, il faut souligner une nouvelle manière de travailler associant les usagers, les syndicats, les élus locaux, les professionnels de ces secteurs. Les vice-président-e-s, sur les secteurs dont ils avaient la charge, ont ainsi su faire de la politique autrement en impulsant notamment la Conférence régionale du sport comme instance permanente de dialogue entre la Région, le mouvement sportif, les collectivités et

l'Etat, ou en réunissant le spectre le plus large de la communauté éducative pour réfléchir à des politiques éducatives ambitieuses sur les questions de la restauration scolaire par exemple, en cohérence avec les principes sanitaires, les engagements environnementaux et les attentes des lycéens, sur les principes de la tarification sociale dans les cantines, ou encore sur l'égalité filles/garçons... Ce recours à de nouveaux et réels processus de co-construction d'alternatives est à noter car il n'en a été que très peu question sur les autres secteurs.

Notre stratégie, que nous pensons pleinement justifiée, a cependant eu des implications sur les modalités de notre action politique tout au long de ce mandat.

Si, au sein de l'exécutif, le bilan de nos deux vice-président-e-s est bien identifiable ; une partie bien réelle du bilan de notre groupe peut s'avérer plus difficile à évaluer par les électeurs et les militants qui nous apporté leurs soutiens.

Le travail au sein d'une majorité diverse, tel qu'il est mené au jour le jour, avec et parfois contre les autres forces politiques, peut en effet souffrir d'une moindre visibilité, dès lors qu'il se trouve assimilé au bilan global de cette majorité.

L'action de nos élus est donc, pour une part, visible dans le bilan propre du groupe (dont témoignent nos votes, nos nombreux amendements déposés et adoptés, nos propositions de rapports mises en œuvre).

Mais les résultats de cette action sont aussi présents dans l'ensemble du bilan de la majorité régionale. On y retrouve en effet, dans tous les secteurs de compétences de la Région, le fruit de nos interventions, de nos propositions, parfois de nos oppositions, dans les nombreux lieux d'élaboration de la politique régionale, tels que les commissions thématiques, ses différents groupes de travail, comités de pilotage, réunions d'exécutifs et des présidents de groupes de la majorité, les organismes associés (notamment le STIF), où encore les Etats généraux de la conversion écologique et sociale organisés par la majorité ; autant de lieux où nous avons en permanence su faire valoir notre point de vue, impulser des décisions, orienter ou réorienter des choix de la collectivité, de façon cohérente avec nos valeurs et notre projet.

Cette action quotidienne, qui dépasse de loin le cadre des grands rendez-vous de l'agenda institutionnel (séances plénières, commissions permanentes) a ainsi eu des effets bien réels sur certaines des décisions phares de ce mandat : ce fut le cas notamment lors de la préparation du nouveau SDRIF* (Schéma directeur de la région d'Ile-de-France), lors de la définition du projet de métro Grand Paris Express où nous avons constamment relayé les besoins de nombreux territoires et porté, comme sur le SRDIF, notre conception solidaire du rééquilibrage territorial, contre la vision ségrégative alors soutenue par le gouvernement Sarkozy.

En témoignent également les longs débats qui ont permis d'aboutir à la mise en œuvre prochaine du Pass Navigo à zone unique, de même que le travail que nous avons mené d'arrache-pied pour faire admettre, au sein de la majorité régionale et du STIF, la nécessité de financements nouveaux pour les transports franciliens, passant notamment par une hausse conséquente du Versement transport (souvent appelé VT, c'est une contribution due par les employeurs de plus de neuf salariés, qui permet de financer les transports publics).

En témoigne encore, dans le cadre des Etats généraux de la conversion écologique et sociale, notre large contribution à la définition de nouveaux critères destinés à orienter de façon plus socialement et écologiquement responsable les aides régionales.

Quelles limites d'action dans le cadre de la majorité ?

Ce cadre d'action s'est néanmoins aussi avéré contraignant sur certaines questions :

Notre rapport concernant la mise en place d'un Espace public régional de l'eau, pourtant très innovant et adopté par l'ensemble de la majorité régionale, n'a pas été mis en œuvre suivant les modalités que nous aurions souhaitées.

De même, en matière de tarification des transports, notre volonté de limiter les hausses tarifaires annuelles au niveau de l'inflation (seul niveau supportable, à notre sens, pour les usagers), n'a jamais été suivie par les autres forces de la majorité représentées au STIF. Notre action en faveur d'une hausse du Versement transport (que nous proposons de passer à 2,7%) n'a produit que des effets partiels : si nous avons su obtenir, notamment grâce à la conviction de Laurence Cohen, des relais solides auprès des parlementaires communistes et Front de gauche sur cette question, les autres groupes de la majorité n'ont jamais eu la volonté d'effectuer ce travail de relai parlementaire, pourtant incontournable pour moduler les niveaux de VT.

En matière de logement également, notre refus constant de voter des aides régionales aux communes ne respectant pas la loi SRU (partagé avec le groupe Front de gauche PG-Alternatifs), n'a jamais été soutenu par les autres groupes de la majorité.

De même, si nous avons su, dans le cadre de la préparation du Contrat de plan État-Région 2015-2020, faire valoir les besoins de nombreux territoires populaires, notamment en matière de transports, nous regrettons que nos demandes pour renforcer les exigences de la majorité régionale vis-à-vis de l'État sur de nombreux domaines (environnement, développement économique, emploi) n'aient pas été entendues.

Demeure enfin ce point essentiel : le choix, fait par François Hollande et son Gouvernement, de poursuivre après 2012 la politique d'austérité engagée par la droite les années précédentes, fut une grande déception pour nombre de nos concitoyen-ne-s, en particulier pour toutes celles et tous ceux qui avaient placé leurs espoirs de changement dans l'élection d'une majorité nationale de gauche.

Ce choix a notamment eu d'importantes répercussions sur les finances des collectivités, et par là sur leurs moyens d'action, sur leurs capacités à investir et sur leurs offres de services publics.

La majorité régionale, si elle a su tout au long de ce mandat maintenir le cap qu'elle s'était fixée, n'est pas épargnée par ces logiques, qui ont également des conséquences politiques, avec des divisions significatives au sein de la majorité régionale et de l'exécutif, concernant les orientations budgétaires. De notre côté, nous avons décidé que dès

Nous n'avons, pour notre part, cessé de soutenir le principe d'un budget ambitieux et d'investissement public, à même de faire de la Région un moteur des transformations territoriales et métropolitaines. Notre positionnement – qui reste partagé par une partie des forces de la majorité, elles-mêmes divisées – doit aujourd'hui faire face à la tentation, au sommet de l'exécutif régional, de relayer et d'appliquer les choix austéritaires qui nous sont imposés.

La poursuite, dans les années à venir, de politiques ambitieuses pour l'Île-de-France et ses habitant-e-s nécessite non pas un ralliement résigné à la politique du Gouvernement mais, bien davantage, un rapport de force et une affirmation constante de nos exigences face à ce dernier, en particulier pour l'obtention de ressources publiques nouvelles.

GRANDES VICTOIRES DU FDG IDF

RESPECT DES ENGAGEMENTS DE 2010

Pour le passe Navigo & la Imagine R au tarif de la zone 1-2

La création de la zone unique au tarif des zones 1-2 était un objectif majeur de notre groupe depuis dix ans. Nous avons donc continué à œuvrer, au cours de ce mandat, à sa mise en place progressive par une série de propositions : le dézonage les week-ends et jours fériés à partir du 1^{er} septembre 2012, le dézonage un mois en été à partir de 2013, puis le dézonage durant les petites vacances scolaires en 2014.

L'ensemble de ces avancées a très fortement contribué au vote d'une délibération au budget régional 2015 instaurant les Pass-Navigo et la carte Imagine R à zone unique, à partir de septembre 2015, au moins pour les étudiants même si nous n'avons jamais eu de cesse de le revendiquer pour l'ensemble des bénéficiaires de la carte Imagine R, y compris les lycéens et collégiens qui sont exclus du dispositif à ce jour. Suite à notre action des dernières semaines le CA du STIF du 8 juillet décidera d'intégrer les lycéens et les collégiens dans le dézonage.

(Plus d'informations p.7)

Pour la tarification sociale des cantines des lycées

Menée par Henriette Zoughebi, vice-présidente aux lycées et des politiques éducatives, la réforme du service public de la restauration scolaire dans les lycées s'appuie sur l'application d'une tarification prenant compte des revenus des familles, divisée en dix tranches, de 1,50 à 4€ par repas. A terme, la mesure conduira à une diminution du coût pour 78% des familles.

Cette mesure articule l'exigence de justice sociale et les enjeux éducatifs et permettra au plus grand nombre d'avoir accès aux restaurants scolaires et de bénéficier d'une alimentation de qualité.

Mise en place dès la rentrée 2014 dans les départements du 93 et du 95, cette mesure s'appliquera dans les départements du 94 et du 77 dès la rentrée 2015. A raison de deux départements par an, ce dispositif sera ensuite appliqué dans toute l'Île-de-France.

(Plus d'informations p.13)

Pour des investissements et des services publics forts

La défense des services publics (transports, lycées, apprentissage & formation professionnelle, santé, loisirs, culture...) a été au cœur des exigences de notre groupe à la région.

Pour un investissement public fort de la région. Toutes les discussions budgétaires ont été l'occasion de rappeler l'urgence d'avoir recours à un haut niveau d'investissements publics de façon à ce que les transports, les lycées et le logement continuent d'être nos priorités et moteurs d'une contribution à la relance économique.

Depuis le début du mandat nous demandons une augmentation des recettes régionales par le passage à une TVA à 5,5% pour les transports publics, la réforme de la redevance pour création de bureaux et la modernisation de la taxe locale sur les bureaux, l'harmonisation du Versement transport...

(Plus d'informations p.43)

Pour le respect des Droits des femmes et l'égalité femmes-hommes

L'égalité femmes/hommes n'a jamais cessé d'être au cœur de l'action du groupe FDG et en particulier l'égalité salariale.

Pour des dispositifs spécifiques aux femmes et à l'avancée de leurs droits : accès à l'IVG, mesures en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes ...

CENTRE HUBERTINE AUCLERT - Avec Djénéba KEITA, conseillère régionale Front de Gauche et **présidente du CENTRE HUBERTINE AUCLERT depuis 2010**, le groupe FDG a pu être acteur d'une lutte active contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe et le genre et pour l'égalité femmes-hommes.

Niche du groupe FDG pour des mesures en faveur de l'égalité salariale. En 2012, toute la majorité a adopté un rapport que notre groupe a présenté relatif à l'égalité femmes-hommes intégrant de nombreuses mesures en faveur de l'égalité professionnelle

(Plus d'informations p. 42)

Pour un rééquilibrage Est-Ouest / logement-emploi

Le groupe s'est battu pour travailler les complémentarités entre les territoires au travers le rééquilibrage des pôles de développement, le rapprochement du lieu de vie de l'emploi, la construction de logements sociaux, le développement des services publics, la relocalisation des activités industrielles et agricoles, la lutte contre l'étalement urbain et du développement des espaces verts...

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma directeur d'Ile-de-France (Document fondamental pour l'aménagement de l'IDF), le groupe a toujours agi pour un meilleur rééquilibrage emploi-logement entre l'Est et l'Ouest en IDF

Pour le respect des lois en matière de logement social, notre groupe s'est mobilisé pour contraindre davantage les municipalités refusant d'appliquer les principes de la loi SRU en déposant de nombreux amendements tout au long de ce mandat contre l'attribution de subventions régionales à ces villes.

(Plus d'informations p.17)

Pour l'emploi

Notre groupe s'est constamment mobilisé en faveur de l'emploi, et ce dans de nombreux domaines de compétence et dispositifs de la Région, qu'il s'agisse du financement des emplois-tremplins, des aides au secteur associatif (notamment social, culturel, ou environnemental), de la mise en place de dispositifs d'aide aux entreprises en difficultés, du financement de l'économie sociale et solidaire (notamment des SCOP), ou encore de l'aide à l'emploi étudiant.

Comme pour la défense des services publics, la question de l'emploi a traversé l'ensemble des secteurs régionaux et donc nos préoccupations et exigences tout au long du mandat.

Notre groupe est par ailleurs le seul à s'être mobilisé à chaque discussion budgétaire pour permettre la création de 15 à 50 emplois, selon les années, au sein de l'institution régionale afin de rendre effective la mise en œuvre des politiques que nous décidons dans cette assemblée, la pleine réalisation de notre budget et les priorités que nous nous sommes fixées.

1. TRANSPORTS-MOBILITES

Notre groupe a fait de la question des transports l'une de ses grandes priorités. L'action du groupe, avec l'investissement de Laurence COHEN, notamment au STIF, a reposé sur trois axes : la question de la tarification, l'amélioration de l'offre et de la qualité des transports, et enfin la question de la démocratie dans les politiques de transports publics.

Pour une tarification des transports plus juste et solidaire

> Instauration d'un Pass-Navigo à zone unique au tarif des zones 1-2

La création de la zone unique au tarif des zones 1-2 est un objectif majeur de notre groupe depuis dix ans. Nous avons donc continué à œuvrer, au cours de ce mandat, à sa mise en place progressive par une série de propositions : le dézonage les week-ends et jours fériés à partir du 1^{er} septembre 2012, le dézonage un mois en été à partir de 2013, puis le dézonage durant les petites vacances scolaires en 2014. A ces mesures s'ajoute la suppression de la zone 6 à partir de juillet 2011.

L'ensemble de ces avancées a très fortement contribué au vote d'une délibération au budget régional 2015 instaurant les Pass-Navigo et la carte Imagine R à zone unique, à partir de septembre 2015.

> L'ambition d'un service public des transports accessible à tous.

Durant le mandat 2004-2010, notre groupe avait obtenu, suite à une bataille d'envergure avec notamment les associations de chômeurs, une grande avancée concernant l'accès aux transports pour les plus précaires, avec la mise en œuvre d'une mesure de tarification sociale consistant en l'attribution :

- d'une réduction de 75 % sur les prix des pass navigo pour toutes les personnes titulaires de la Carte Solidarité Transport (bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire -CMUC) et de l'Aide Médicale d'Etat (AME), allocataires de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) et de l'Allocation Parent Isolé (API),
- et de la gratuité des transports publics franciliens aux personnes bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI) puis du RSA (sous plafond de revenus défini par le STIF).

Nous avons poursuivi notre engagement sur cette grande question de justice sociale au cours de ce mandat et obtenu le prolongement de ces mesures, par la mise en œuvre de la gratuité pour les jeunes franciliens en insertion (au moins 17 000 jeunes concernés).

De plus, avec ce même objectif de tarification des transports accessible à tou-t-e-s, nous nous sommes constamment opposés à toutes augmentations tarifaires des transports dépassant le seuil de l'inflation.

> Une action pour trouver de nouveaux moyens de financements

Durant tout ce mandat, notre groupe a amplifié sa mobilisation pour l'obtention d'une contribution financière plus importante des entreprises au fonctionnement des transports en commun, avec une revendication claire, socialement juste et économiquement efficace : Une augmentation importante des taux du versement transport, en tenant compte des territoires les moins bien desservis, et permettant de dégager les ressources indispensables pour garantir la pérennité du Pass Navigo.

Laurence Cohen, administratrice du STIF et sénatrice, a porté sans relâche la voix de notre groupe sur cet enjeu au Sénat, en déposant plusieurs amendements aux projets lois de finances, ainsi qu'une proposition de loi. Autant de propositions fortes, qui n'ont malheureusement pas été suivies ni soutenues par les autres forces de gauche.

Ce combat demeure fondamental à nos yeux et nous entendons le poursuivre, de même que celui que nous menons pour le rétablissement de la TVA sur les transports à 5,5%, dont la hausse décidée par le Gouvernement en 2013 a fortement pénalisé les usagers.

L'enjeu de l'investissement et de la qualité de l'offre de transports

En matière d'investissement sur les Transports et mobilités, la Région a accompli au cours de ce mandat un effort significatif pour améliorer le quotidien des usagers, puisque ce volet budgétaire est passé de 650 millions d'euros d'autorisations de programme en 2009, à 1 milliard en 2015.

Notre groupe, qui réclamait déjà dès 2006 la mise en œuvre d'un grand plan d'investissement pour les transports franciliens, s'est considérablement investi au sein de la majorité régionale pour faire progresser ce budget. Notre action s'est notamment traduite sur le plan budgétaire par le dépôt d'amendements visant à concrétiser ou à accélérer la mise en œuvre de plusieurs projets importants de construction ou de rénovation de métros, et de bus (investissements sur les infrastructures et sur le matériel roulant).

> Le développement des projets de transports ferrés et des bus

Parmi les nombreux projets réalisés par le STIF avec le soutien essentiel de la Région, que nous avons pleinement soutenus, voire suscités, on peut citer notamment les lignes de tramways T5 de Saint-Denis à Garges-Sarcelles, T7 de Villejuif à Athis-Mons, T6 Châtillon-Viroflay, T8 Saint-Denis-Epinay, de même que les prolongements du Tramway T1 de Saint-Denis à Asnières-Gennevilliers-Les Courtilles, du T2 de La Défense à Bezons, et du T3 de la porte d'Ivry à la porte de La Chapelle.

Sur les métros : le prolongement de la ligne 4 jusqu'à Mairie de Montrouge est opérationnel depuis mars 2013, celui de la ligne 12 jusqu'à Aubervilliers-Front Populaire depuis décembre 2012.

Notre proposition de débranchement de la ligne 13 n'a pas été suivie, toutefois les travaux du prolongement de la ligne 14 jusqu'à la Mairie de Saint-Ouen pour désaturer la ligne 13 ont été lancés avec un objectif de mise en service à l'horizon 2017. Nous sommes en outre intervenus à plusieurs reprises, par voies d'amendements, pour que soit concrétisé rapidement le projet de prolongement de la ligne de métro 1 à Val-de-Fontenay.

Un travail très important a également été réalisé concernant les bus, avec l'ouverture de plusieurs lignes en site propre (mise en service du TZen 1, lancement des études et travaux des TZen 3,4 et 5).

Nous avons pleinement soutenu ces projets, et nous avons mené une grosse bataille, notamment au STIF, sur la nécessité que ces infrastructures, face aux logiques d'ouverture à la concurrence, demeurent dans le giron des opérateurs publics.

Nous avons soutenu par de nombreux amendements le renfort et le développement de plusieurs lignes de banlieue, afin d'améliorer la desserte de plusieurs secteurs.

En outre, les investissements sur les lignes ferrées de rocade en grande couronne (tangentielles Nord et Ouest) se sont poursuivis à un rythme soutenu.

De plus, notre groupe a, au cours de ce mandat, soutenu le projet de ligne tangentielle ferrée en Seine-et-Marne, ou « méridienne » Est, demandé par de nombreux habitant-e-s et élu-e-s de ce département encore mal desservi. Nous avons ainsi obtenu le lancement d'étude de faisabilité concernant cette « méridienne ».

> **Le Grand Paris Express**

La question du Grand Paris est un véritable enjeu pour les transports francilien. Contre le projet ségrégatif, fondé principalement sur les intérêts du monde économique, initié par Sarkozy en 2009, nous nous sommes mobilisés, en lien étroit avec les élu-e-s locaux, et dans le souci de répondre concrètement aux besoins des territoires, pour faire aboutir un projet faisant du droit à la mobilité pour tou-te-s et de la lutte contre la ségrégation territoriale des priorités absolues.

La mobilisation du Val-de-Marne, avec Orbival, a été un point d'appui, d'autant qu'au STIF a été élu en 2010 Christian Favier, comme représentant de ce département.

Le projet de métro du Grand Paris a ainsi, avec notre coopération active, été redéfini pour répondre réellement aux enjeux des déplacements de banlieue à banlieue et du maillage fin des transports franciliens. Ce travail collectif au sein de la majorité régionale, avec les élus locaux, a abouti en 2011 à un protocole/Etat région intégrant ces exigences : une meilleure desserte, avec 72 gares au lieu des 39 prévues à l'origine, la création de deux arcs à l'Est, l'ensemble reliant de nombreux territoires enclavés.

> **Le développement de l'usage du vélo**

Notre groupe s'est particulièrement impliqué pour que soient augmentés les investissements en matière de pistes cyclables, notamment par un amendement relevant à 610 000 € par km (soit une hausse de 35%) le plafond des subventions régionales pour les aménagements sur le réseau cyclable structurant.

> **La réduction du trafic de marchandises sur route et développement du transport ferré et fluvial de fret.**

Estimant que les collectivités, et particulièrement la Région Ile-de-France, doivent jouer un rôle plus important dans le domaine du fret, nous avons constamment marqué notre opposition aux politiques de démembrement menées par l'Etat en la matière, **et avons porté le projet de mise en œuvre, en lien avec le STIF et les autres régions, d'une autorité organisatrice régionale du transport de marchandises ; un projet que nous continuerons à porter.**

Notre groupe a demandé et obtenu, dès le début du mandat, la mise en place d'assises du Fret. Celles-ci ont contribué à la réflexion régionale sur le développement du fret en Ile-de-France. Si cette politique se heurte toujours aux résistances et au désengagement de l'Etat et de la SNCF sur la question du transport ferré, nous avons pour notre part pleinement soutenu l'action volontariste de la Région concernant notamment l'aide au développement du transport fluvial et des pôles logistiques liés à ces modes.

Beaucoup reste cependant à faire en ce domaine. Ce combat n'est pas achevé, et nous entendons le poursuivre.

Pour plus de démocratie dans les Services publics du transport

Nous avons, depuis de nombreuses années, eu à cœur de mettre la démocratie au centre des décisions en matière de politique des transports : c'est ainsi que, suite à Jean Brafman, Laurence COHEN a été nommée, au STIF, présidente de la commission de la démocratisation

(commission créée à notre demande en 2006), où elle a entrepris de renforcer les échanges entre le STIF et les usagers (avec le développement des comités de lignes) et les salariés des entreprises de transports, dont elle s'est efforcée de faire entendre les recommandations et l'expertise dans l'élaboration des contrats liant le STIF à la RATP et à la SNCF.

Elle a également lancé l'idée de développer des comités de bassins de vie, regroupant tous les moyens de transports. Il n'y a eu hélas aucune concrétisation de cette proposition du fait d'un manque de volonté politique tant de la part du président de la région que de la directrice générale du STIF, alors que les syndicats y seraient favorables.

De plus, dans le cadre de l'élaboration du projet de métro Grand Paris Express, nous avons demandé et obtenu l'organisation de débats publics nombreux et ouverts à tou-t-e-s sur l'ensemble des territoires concernés. Nos élus s'y sont tout-e-s investi-e-s, avec les habitants, les associations et les élu-e-s locaux, pour y faire des propositions concrètes, en portant notre vision d'un projet de desserte de banlieue à banlieue à même de résorber efficacement les inégalités territoriales.

Défense de l'intégrité du service public

Nous nous sommes, tout au long de ce mandat, attachés à défendre les services publics, à soutenir leur consolidation et leur développement, dans tous les domaines.

En matière de transports, nous avons ainsi notamment affirmé notre opposition au projet d'infrastructure privée CDG Express souhaité par l'Etat.

De même, concernant les logiques de privatisation et d'ouverture à la concurrence des transports engagées par les directives européennes, nous sommes intervenus à plusieurs reprises à la Région et au STIF pour que les nouvelles lignes de bus créées (en particulier les TZen) soient attribuées aux opérateurs publics. Là encore, cette lutte ce poursuit, et nous entendons rester en première ligne avec les usagers et les salariés des entreprises publiques de transports pour la mener.

2. LYCEES ET POLITIQUES EDUCATIVES

Notre groupe, avec notamment Henriette ZOUGHEBI, Vice-présidente en charge des lycées et des politiques éducatives et Charlotte BLANDIOT FARIDE, membre de la commission du même nom, a fait de la réussite et de l'égalité des jeunes une priorité pour l'action de la région en direction des lycées, avec un engagement fort en direction des élèves des milieux populaires et des établissements où ils sont scolarisés, les inégalités territoriales restant la principale cause de l'échec scolaire.

Le Conseil régional a adopté, en septembre 2010, le premier rapport cadre de la mandature « Agir pour la réussite et l'égalité des lycéen-ne-s ». Cet axe, à partir duquel sont mises en cohérence toutes les actions qui ont été menées depuis 2010, s'appuie sur une démarche démocratique innovante.

En effet, l'action régionale a été conduite en partenariat et en concertation avec les différents acteurs de l'éducation : le ministère de l'Education nationale et donc les Académies et les équipes éducatives ; les parents d'élèves, les organisations syndicales, mais aussi et surtout les lycéen-ne-s eux-mêmes. La grande consultation initiée dès 2011 auprès des élèves d'Ile de France (plus de 20 000 questionnaires remplis, des milliers de jeunes rencontrés) a notamment mis en évidence une volonté forte des lycéen-ne-s d'Ile-de-France de voir plus largement leurs avis pris en compte au quotidien.

Cette démarche démocratique et ce combat pour l'égalité se sont traduits par la mise en place par notre VP de politiques patrimoniales et éducatives qui s'inscrivent dans une dynamique de lutte pour une scolarité de qualité et un bien vivre dans les établissements, pour une réussite de tous les lycéen-ne-s sur l'ensemble du territoire.

Création de l'observatoire de la réussite scolaire et de la mixité sociale

Henriette ZOUGHEBI a souhaité créer en 2011 l'Observatoire régional de la mixité sociale et de la réussite scolaire, afin de disposer du meilleur état des lieux possible sur les ségrégations sociales, si prégnantes dans notre région, et enrichir son action par les résultats de la recherche, notamment celle de l'Ecole d'économie de Paris.

Il s'agissait d'une part d'offrir le cadre permettant sur ce sujet une réflexion croisée des académies, de la région, des conseils généraux, des élus, des chercheurs, des acteurs de terrains dans les lycées, des associations et syndicats. Et d'autre part d'utiliser cette réflexion pour éclairer les choix de la région en termes de politiques publiques en direction des lycées. Et cela a été fait notamment avec les orientations du programme d'investissement des lycées 2012-2022 ou encore avec la réforme de la dotation de solidarité. Ainsi les critères et la liste des lycées bénéficiaires ont été révisés suite aux travaux de l'Observatoire. La dotation de solidarité ne tient désormais compte que du critère social. Les établissements bénéficiaires sont placés au cœur des politiques éducatives régionales pour éviter l'émiettement et viser une véritable efficacité (travail des médiateurs culturels, mise en place du budget participatif, projets d'innovation éducative, dispositif « Réussite pour tous », projets lycéens...).

Une politique patrimoniale des lycées ambitieuse et innovante, pour l'égalité des droits et la réussite de tous les lycéen-ne-s

> Programme prévisionnel d'investissement (PPI) 2012 – 2022

La politique de rénovation et de construction des lycées a fait l'objet d'un PPI sur 10 ans (2012-2022), conséquent puisqu'il s'élève à 2,4 milliards d'euros, et qui prend pleinement en

compte les enjeux de réussite et d'égalité en s'attaquant aux phénomènes de ségrégations sociales et scolaires dans les lycées.

Ce PPI (plan pluriannuel d'investissement) s'est construit avec pour objectif de poursuivre et de prioriser les rénovations patrimoniales (la région compte 472 lycées, représentant environ 6,5M de m²), de répondre aux besoins démographiques (9000 places nouvelles nécessaires à échéance 2022), de lutter contre les inégalités sociales, scolaires et territoriales (inégalités d'attractivité et concurrence entre établissements, fortes disparités entre départements ou entre communes en termes de résultats et de moyens).

L'élaboration de ce programme a fait l'objet d'une vaste concertation lancée dès juin 2011, avec des réunions par grands secteurs géographiques, puis thématiques, un dialogue permanent avec les rectorats, les organisations syndicales et les communautés scolaires, conclu par des réunions de restitution en octobre 2012.

De ces travaux sont ressortis des axes permettant l'élaboration de la liste des opérations:

1. **Donner la priorité aux opérations contribuant à la réduction des inégalités sociales et scolaires dans les lycées franciliens ;**
2. **Privilégier, chaque fois que c'est possible, les extensions de lycées existants**, localisés sur des sites accessibles en transport en commun, ce qui permet d'optimiser le patrimoine régional dans une perspective de développement durable et de renforcer la polyvalence des établissements. La polyvalence permet de rapprocher les lycéen-ne-s d'enseignement général, technologique et professionnel. Elle facilite les changements de parcours en cours de formation, et contribue à l'élévation du niveau de qualification en proposant des formations post bac ; elle favorise la mixité scolaire et sociale;
3. **Réduire les délais des travaux par de nouveaux types d'interventions ;**
4. **Mettre en place une nouvelle procédure de concertation avec les communautés scolaires et les collectivités locales** pour mieux répondre aux besoins : Chaque lycée inscrit au PPI est associé dès le début de l'opération à son élaboration, ainsi qu'à chaque étape du projet, qui fait l'objet d'un vote en CA avant d'être lancé.
5. **Répondre aux besoins importants des lycées en matière d'équipements sportifs, d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, de lieux de vie pour les élèves ;**
6. **Créer 3000 nouvelles places d'internat ;** à contrario des « internats d'excellence », le groupe a soutenu la logique des internats de proximité : les « **internats de la réussite** ». Il s'agit de développer des internats accessibles par le réseau de transport pour un ensemble d'établissements dans un même bassin. Ils doivent permettre d'offrir aux jeunes qui en ont besoin un cadre de travail favorable mais aussi de faciliter l'accès pour toutes et tous à une offre de formation diversifiée. Ces internats permettent aux lycéen-ne-s, parmi les plus défavorisés et éloignés géographiquement, de suivre les formations qu'ils souhaitent.
7. **Initier une politique globale de l'énergie dans les lycées** : la maîtrise de l'énergie des lycées constitue une priorité régionale inscrite dans le cadre du plan climat adopté par le CR le 23 juin 2011. Elle se décline en trois volets :
 - Interventions patrimoniales sous la forme de rénovations thermiques et de modernisation des installations, dans le cadre d'un plan décennal de 500M€, en prolongement de la politique d'éco-construction ; il en est attendu une réduction des consommations de l'ordre de 10 à 15% et une réduction significative des émissions de polluants. Sept opérations ont d'ores et déjà été lancées, cinq autres sont en cours d'études sur les trente quatre ciblées dans le PPI.
 - Optimisation de la gestion énergétique par la prise en gestion régionale des contrats de fourniture et d'exploitation pour les 277 lycées chauffés au gaz (politique également inscrite dans la refonte de la DGFL votée en octobre 2011). A

noter qu'une économie financière de 20% sur la facture a été constatée par rapport au tarif historique.

- Expérimentation « Lycées éco-responsables » : initié dès 2011 avec 30 lycées, 38 en 2012, puis 78 en 2013/2014, ce dispositif permet aux élèves de ces lycées de travailler toute l'année sur les thématiques suivantes : gestion de l'eau, énergie-climat, biodiversité, prévention et gestion des déchets, alimentation-santé.

> **L'enseignement privé : stricte application de la loi.**

Dans la précédente mandature la Région subventionnait les créations de places nouvelles et l'investissement de l'enseignement privé sous contrat.

Le Conseil régional a décidé d'arrêter dès le budget 2012 toute subvention en investissement à l'enseignement privé ainsi que toutes les aides aux élèves et de s'en tenir au versement du forfait d'externat, c'est-à-dire la contribution régionale réglementaire au fonctionnement des établissements privés sous contrat, tel que défini par la Loi.

> **Egalité devant l'équipement et le numérique :**

Le numérique est une des conditions des nécessaires changements dans l'accès à la culture, à l'ouverture au monde et au développement de pratiques pédagogiques plus interactive, plus dynamique. Le groupe a soutenu son déploiement de façon à ce que chaque établissement dispose d'outils performants.

- Aider les lycées à avoir accès au Très Haut Débit : la mise en place du Très Haut Débit est une priorité régionale qui accompagne la mise en œuvre du PPI 2012/2022. Cela suppose un travail partenarial avec l'éducation nationale et les départements ; le raccordement des lycées au THD s'effectue suivant le rythme de la mise en place des grands projets départementaux d'aménagement numérique cofinancés par la Région.
- Renouvellement de l'équipement informatique : la compétence de la maintenance informatique dans les lycées sera dévolue à la Région à partir de 2016. A cette fin, 100 emplois d'avenir ont été créés en tant qu'OPTIC (Opérateur de Proximité pour les Technologies de l'Information et de la Communication).
- Déploiement de l'Espace Numérique de Travail dans les lycées : Lilie fonctionnera à la rentrée 2015 dans plus de 200 lycées. Toutefois, la prise en charge réelle par l'Education nationale des contenus, des ressources en ligne, de la formation, et de l'accompagnement des personnels à cette innovation sont une priorité pour faire du numérique un outil réel d'innovation et de transformation éducative.

Une restauration scolaire de qualité pour tous les lycéen-ne-s : tarification sociale des cantines

Dans une région comme la nôtre où les lycéen-ne-s issu-e-s de familles populaires, d'employés ou ouvriers, sont deux fois moins nombreux que les enfants de cadres à fréquenter la demi-pension, alors même que la précarité alimentaire menace la réussite scolaire, l'accès à la restauration scolaire constitue un véritable enjeu d'égalité et de santé.

Pour faire face à ce défi, l'assemblée régionale a adopté le 14 février 2014 la réforme du service public de la restauration scolaire dans les lycées franciliens, une mesure emblématique de notre programme. Cette réforme s'appuie sur l'application d'une tarification de la restauration scolaire en fonction des revenus des familles, divisée en dix tranches, de 1,50 à 4€ par repas. Selon les projections réalisées par l'IAU (Institut d'aménagement et d'urbanisme) la mesure doit conduire à une diminution significative du coût pour 78% des familles concernées.

Cette mesure ne se limite pas à la seule tarification, elle est bien une réforme fondamentale qui articule exigence de justice sociale et enjeux éducatifs, qui permettra au plus grand nombre d'avoir accès aux restaurants scolaires mais aussi de bénéficier d'une alimentation de qualité :

- Amélioration de la qualité des repas et lutte contre le gaspillage, en lien avec l'agriculture bio, les cultures maraichères de proximité, l'agriculture raisonnée.
- Outil d'éducation au goût et à la santé mais aussi de démocratie par la participation des lycéens et des personnels de la Région à la modification des usages et des menus.

Mise en place dès la rentrée 2014 dans les départements du 93 et du 95, cette mesure s'appliquera dans les départements du 94 et du 77 dès la rentrée 2015. Cela représente un engagement financier pour la région de près de 19 M€ en année pleine pour ces départements. A raison de deux départements par an, ce dispositif sera ensuite appliqué dans toute l'IDF.

Cette réforme fondamentale portée par le groupe fait de la région Ile-de-France une région novatrice puisque nous sommes la première à avoir mis en place une telle mesure.

Mesures d'accompagnement social

> Gratuité des manuels scolaires :

La région a poursuivi durant cette mandature les mesures de gratuité des manuels scolaires mises en œuvre depuis 2001. Le groupe a appuyé l'adoption d'une délibération d'octobre 2010 augmentant le budget des lycées de 10 millions d'euros supplémentaires pour faire face à la réforme des lycées du printemps 2010 et permettre le maintien de la gratuité des manuels scolaires au moment où l'Education nationale mettait en place de nouveaux programmes.

> Aide Régionale à l'équipement des lycées professionnels :

Cette aide individuelle s'adresse à tous les élèves pré-bac, boursiers et non boursiers, inscrits en première année de CAP, BEP et BAC PRO de toutes les filières Production et de certaines spécialités des filières Services nécessitant des équipements individuels coûteux. Depuis la rentrée 2008, elle concerne également les élèves de première année de BTS et des diplômes assimilés des mêmes filières, sous condition de ressources.

Elle permet l'acquisition et la mise à disposition des équipements personnels nécessaires à la formation (vêtements de travail, équipements de protection, chaussures de sécurité, caisses à outils, etc.).

Cette dotation est calculée à hauteur de 129€/élève. Elle est attribuée au cours du dernier trimestre précédant le début de l'année scolaire concernée (généralement en mai ou en juin) afin que les élèves disposent des équipements dès la rentrée de septembre.

> Mobilité internationale :

La mobilité internationale des élèves est un facteur discriminant de la réussite scolaire. Deux dispositifs permettent d'offrir à des élèves issus de milieux populaires une expérience à l'étranger pour développer des compétences linguistiques et professionnelles. Il s'agit d'acquérir une expérience marquante et souvent fondatrice de nouvelles ambitions pour les jeunes.

- Passeport langues vivantes : dispositif créé en 2009, il permet à des élèves inscrits en première année de BTS ou titulaires d'un Bac professionnel de bénéficier d'un stage intensif de langue en Angleterre ou en Espagne (2 semaines sur un campus international). 3566 élèves ont pu bénéficier de ce dispositif depuis sa création.
- Parcours européen de formation : ce dispositif permet d'attribuer des subventions à des lycées professionnels ayant des sections européennes pour soutenir les demandes

de stages professionnels à l'étranger de leurs élèves. Entre 600 et 700 jeunes bénéficient de ces bourses chaque année depuis 2010.

Des actions éducatives et culturelles au cœur de la réussite des lycéen-ne-s

Il ne s'agit pas de se substituer aux politiques de l'Education Nationale mais de soutenir les équipes éducatives et d'encourager les jeunes à monter des projets. Les résultats de certains lycées issus de quartiers populaires et qui bénéficient de plusieurs de ces dispositifs illustrent de façon très encourageante les effets de cette politique.

> Permettre aux jeunes de devenir des acteurs de l'égalité filles/garçons : le dispositif « Jeunes pour l'égalité »

Initié par Henriette Zoughebi et lancé dès 2011, le dispositif « Jeunes pour l'Egalité » vise à donner aux jeunes les concepts et les moyens pratiques de s'exprimer et d'être acteurs de l'égalité filles-garçons. 28 lycées ont participé à l'édition 2015. La démarche menée par des intervenant-e-s professionnel-le-s, est divisée en trois étapes :

- Des séances d'échanges et de sensibilisation des équipes éducatives et des lycéen-ne-s autour de quatre thématiques: les représentations sexuées de soi et des métiers, leur impact sur l'orientation scolaire et professionnelle ; les violences sexistes et sexuelles ; la liberté de disposer de son corps ; l'appropriation du principe de laïcité, porteur de liberté individuelle et de défense des droits des femmes.
- Des ateliers de mise en pratique sous forme de création graphique ou audiovisuelle, écriture de textes, mise en voix de leurs textes, théâtre-forum, micros-trottoirs,...
- Une valorisation de leurs réalisations dans l'espace public, lors d'une journée de restitution organisée à l'Académie Fratellini.

> Budget participatif des lycéen-ne-s :

En complément des dispositifs régionaux de soutien aux projets des lycées et des lycéen-ne-s, le Budget Participatif des Lycéen-ne-s a permis de franchir une nouvelle étape dans le développement de la démocratie lycéenne notamment par le rôle accru confié aux délégués des Conseil de la Vie Lycéenne (CVL).

Il s'agit en effet de donner la possibilité aux lycéen-ne-s d'orienter l'action publique et d'être de vrais acteur-trice-s de la vie de leur établissement, de mobiliser les énergies et de favoriser la prise de décisions, au plus près des besoins de ceux qui sont les premiers concernés.

Parmi les projets présentés par les CVL, 30 ont été retenus la première année, 15 la suivante. Chaque CVL a reçu une somme de 70 000 € afin de mener à bien des projets de création ou d'aménagement de lieux de vie pour les élèves (city-stades, salle de musique, etc).

> Travail de mémoire :

Le développement de la connaissance et de la compréhension de l'histoire participe activement à fortifier l'apprentissage d'une citoyenneté active et tolérante chez les jeunes. Plusieurs partenariats ont été développés durant cette mandature :

- Mémorial de la Shoah : ce partenariat permet de sensibiliser les jeunes à l'histoire de la Shoah : accueil des jeunes au centre d'information et de documentation du Mémorial, visites accompagnées des anciens camps, des lieux d'internement et de transit des Juifs déportés de France, expositions, projections. Chaque hiver, des voyages d'études d'une journée sont organisés au camp d'Auschwitz-Birkenau, pour 24 lycées franciliens et des CFA.

- Institut tout-le-monde : sensibilise autour de la traite négrière, de l'esclavage et des abolitions, en plusieurs étapes : une commémoration consacrée à la question des mémoires avec la participation d'artistes et d'élèves ; mise en place d'un parcours de sensibilisation par des interventions au sein des lycées.
 - Association des fusillés du Mont Valérien
 - Partenariat avec le musée de la résistance
- > **ALYCCE (agir au lycée pour la culture et la citoyenneté des élèves) :**
- Soutenir les équipes éducatives qui développent des initiatives d'ouvertures culturelle, sociale, historique et citoyenne en matière éducative et impliquant directement des élèves : respect de l'environnement, accès à toute forme de culture, lutte contre les discriminations, éducation à la santé et à la citoyenneté, laïcité.
- > **Actions lycéennes :**
- Susciter et développer la capacité d'initiative et de création des jeunes et leur participation à la vie de leur établissement.
- A noter : Ce programme offre la possibilité, à un groupe de six élèves au minimum, d'élaborer puis de réaliser un projet sous certaines conditions.

La lutte contre le décrochage scolaire :

Si le décrochage touchent toute sorte de jeunes, celles et ceux qui, au final quittent l'école sans qualification ni diplôme sont dans majoritairement des jeunes issus de milieux populaires.

La lutte contre le décrochage scolaire doit donc s'inscrire dans une réflexion plus large qui est celle de la lutte contre les inégalités sociales, scolaires et culturelles, qui plombent le système éducatif. Cela touche aussi à la place faite aux jeunes dans les établissements et plus généralement au climat scolaire.

La Région a élevé la lutte contre le décrochage au rang de grande cause régionale en 2012 et a adopté en avril 2013 un plan régional de lutte contre le décrochage scolaire. Les actions menées par l'Île-de-France portent sur les trois étapes du décrochage :

- La prévention : mise en œuvre des protocoles de sécurisation des parcours, avec des expérimentations menées dans quatre territoires : La Courneuve-Saint Denis (93) ; Gonesse-Sarcelles (95) ; Paris (10^e-11^e-19^e-20^e) ; Coulommiers (77)).
- Agir sur les situations qui poussent au décrochage : orientations subies et non choisies, transition du collège au Lycée ou du collège au CFA, événements qui coupent de l'école comme une maternité.
- Après le décrochage, pour construire un retour dans la formation, avec une pédagogie adaptée à la réalité de la vie, des besoins et des aspirations des jeunes qui renouent avec un parcours scolaire. C'est l'objet des micro-lycées. Ces structures de retour à l'école (SRE) permettent la re-scolarisation d'élèves qui ont renoncé à l'école ou ont «été décrochés». Les méthodes de travail de ces micro-lycées favorisent un véritable accompagnement individualisé et adapté aux attentes et aux besoins des jeunes, en lien avec leur histoire particulière. En juin 2014, la réussite au baccalauréat des SRE a été de plus de 80% (75 à 100% selon les structures).

L'année dernière, deux nouvelles structures ont vu le jour : le micro-lycée de Paris et le Lycée des possibles à la Celle Saint Cloud.

3. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / METROPOLE DU GRAND PARIS

Les élu-e-s du Front de gauche ont porté lors des élections de 2010 l'ambition d'une région solidaire, avec pour objectif premier le bien-être des francilien-ne-s, en développant les complémentarités entre les territoires au travers :

- *d'un rééquilibrage des pôles de développement,*
- *d'un rapprochement du lieu de vie de l'emploi,*
- *d'une construction de logements sociaux,*
- *du développement des services publics,*
- *de la relocalisation des activités industrielles et agricoles,*
- *de la lutte contre l'étalement urbain et du développement des espaces verts...*

François LABROILLE, président de la commission Aménagement du territoire, et l'ensemble des élu-e-s du groupe ont été vigilants à ce que les politiques territorialisées d'aménagement de la Région soient mises en œuvre de façon cohérente avec ces orientations, en renforçant la fonction motrice de la Région dans l'aménagement.

Le groupe s'est donc mobilisé au sein de la majorité pour que ces enjeux soient au cœur de l'élaboration du SDRIF*, afin de mettre en œuvre un modèle de développement alternatif, un mode de développement humain, non productiviste et qui préserve notre environnement.

Le SDRIF offre un cadre et une vision pour le devenir de l'Île-de-France pour les vingt prochaines années. Un cadre et une vision qui ont fait l'objet de débats, d'affrontements même, pour élaborer un nouveau type de développement, fondé sur la lutte contre les inégalités, le développement des transports collectifs, du logement social, des services publics, la relocalisation des activités industrielles et agricoles, la lutte contre l'étalement urbain...

Le groupe a choisi de s'inscrire dès le début dans une dynamique positive et constructive d'élaboration pour que le SDRIF devienne un point d'appui incontournable pour une autre conception de l'IDF et son mode de gouvernance.

Le SDRIF, pour un meilleur rééquilibrage emploi-logement entre l'Est et l'Ouest en Ile-de-France

> **La redevance création bureaux en faveur du développement d'activité à l'Est**

1. Le groupe a fait adopter par la majorité régionale un amendement qui fait de la redevance pour création de bureaux (RCB), un véritable outil de rééquilibrage, en la rendant dissuasive dans les zones les plus créatrices de bureaux, à l'Ouest, et réellement incitative dans les zones à redynamiser à l'Est, au Nord et au Sud de l'IDF

> **Principe de ratio logements/emplois plus volontariste**

Lors de l'examen du projet de SDRIF, notre groupe a fait adopter un amendement posant le principe d'un ratio logements/emplois plus élevé, le portant à 5 logements construits par emploi créé.

> **L’Etablissement public foncier d’Île-de-France au cœur de la lutte contre la spéculation foncière.**

Nous avons porté le repositionnement de l’EPFIF dans sa fonction de lutte contre le phénomène spéculatif sur les valeurs foncières afin de contenir l’évolution des prix du foncier en IDF et particulièrement dans la zone agglomérée.

> **Les Territoires d’intérêt métropolitain (TIM) au service du dépassement de l’opposition centre/périphérie**

Il s’agit pour le groupe de reconnaître le rôle de la zone dense et la valeur contributive de tous les territoires en les dynamisant et en les inscrivant dans le système métropolitain. Avec les 14 territoires d’intérêt métropolitain nous avons dépassé la vision caricaturale, sélective et hyper spécialisée des pôles du Grand Paris que Nicolas Sarkozy et Christian Blanc souhaitaient imposer.

Nous sommes sur des TIM d’ampleur plus large, correspondant à de vraies dynamiques de projet, avec des territoires très différents et complémentaires, de Paris aux franges de l’Île-de-France.

Pour une construction partagée de l’aménagement du territoire, dans une logique de coopération des acteurs

> **Le dialogue avec les territoires et leurs collectivités**

Nous avons porté la nécessité d’une coopération renforcée entre toutes les collectivités. Pour notre groupe aucune mise en œuvre des grands objectifs de l’aménagement du territoire, du SDRIF, ne peut se faire sans les projets des territoires. Le SDRIF a vocation à leur donner de la cohérence, encore faut-il être disponibles et actifs pour dialoguer, appuyer, intégrer ce qui se fait déjà.

Le Cas des Chartes Aménagement/Transports : matérialisation d’une nouvelle façon de penser l’aménagement, d’un nouveau cadre de dialogue que nous avons porté, permettant la construction d’un projet partagé entre les acteurs-trices alliant logique de projet et logique de coopération. Cette conception du dialogue avec les territoires peut faire des projets des collectivités de puissants correcteurs des inégalités.

> **Pour le rétablissement des intercommunalités en petite couronne.**

Dans la droite ligne d’un Schéma directeur qui prend le parti d’une Île-de-France polycentrique, nourrie par les dynamiques territoriales que portent les communes et les intercommunalités, que le SDRIF vise à conforter et à mettre en cohérence, le groupe a fait adopter un amendement en faveur du rétablissement des intercommunalités en Île-de-France, affirmant que l’évolution institutionnelle de l’Île-de-France ne peut se dispenser d’associer des partenaires aussi essentiels que les intercommunalités.

> **Le débat démocratique**

Pour un débat démocratique, large, avec les citoyens, leurs associations, leurs organisations syndicales, leurs réseaux... Nous n’avons jamais cessé d’y insister et nous avons été de celles et ceux qui ont d’emblée souligné les apports irremplaçables des débats publics sur les réseaux de transports par exemple.

Pour l'innovation urbaine et un renouveau de l'aménagement du territoire.

> Les Nouveaux quartiers urbains

Lancés à la suite du dernier CPER* (Contrat de plan Etat-région), les Nouveaux quartiers urbains s'inscrivent dans une logique de renouvellement urbain et sont un moyen de contribuer à la créativité urbaine en matière de réflexions et de projets, visant à faire évoluer les conceptions, les modes et les pratiques de l'aménagement du territoire.

> L'engagement auprès des agences d'urbanisme, et en particulier l'IAU.

2. Notre groupe a toujours défendu ces agences qui constituent des lieux d'analyse, de réflexion, et d'échanges, indispensables pour penser la construction territoriale et politique la politique d'aménagement régional. Le besoin de connaissances et de propositions est indispensable pour enrichir et faire progresser notre projet.

Pour la construction d'une métropole et d'une région solidaires et citoyennes

Depuis 2010, le paysage institutionnel n'a jamais cessé d'évoluer, en particulier sur la question de la métropole du Grand Paris qui, de Sarkozy à Hollande, a vu ses contours et son fonctionnement maintes fois redessinés.

En 2010, alors que Sarkozy créait la Société du Grand Paris pour mettre en œuvre le réseau de transports du Grand Paris, le Syndicat mixte Paris Métropole pérennisait une réflexion des collectivités locales sur la question métropolitaine.

En 2012, avec l'arrivée des socialistes au pouvoir, la loi MAPTAM a intégralement redéfini les principes même de gouvernance, les compétences et les périmètres d'une métropole qui continue de se chercher. Si une vision moins élitiste et inégalitaire que celle de Sarkozy voyait le jour, nous étions encore néanmoins très éloignés de la vision d'une autre métropole non ségrégative, alliant l'impératif écologique et l'urgence à renverser le creusement des inégalités sociales.

Mais concrètement, depuis 2012, d'un mois à l'autre, en fonction des équilibres politiques remis en cause par des résultats électoraux décevants pour la gauche, les formules financières, les périmètres des territoires et le système de gouvernance ne cessent de changer. Les quelques voies de passages consensuelles intégrant une construction progressive, les intercommunalités ainsi qu'une fiscalité équitable n'ont pas été respectées.

Cette question institutionnelle et particulièrement la réforme territoriale (loi NOTRe), suivie au sein du groupe par François LABROILLE, a des effets directs sur l'évolution de l'Assemblée régionale. En effet, le vrai sujet que toutes les formations politiques ont eu à traiter relève de la conception de la métropole/ville monde, de son articulation avec le reste du territoire, et donc de notre capacité à créer les institutions indispensables à la mise en œuvre d'un projet pour une Ile-de-France solidaire, écologique et démocratique.

De notre côté, nous avons toujours avancé selon le principe de recherche de consensus, en faisant du projet métropolitain et régional la question clé, avec les acquis du SDRIF et de sa déclinaison en relation avec les dynamiques territoriales. Nous avons tenu à donner la priorité absolue à la lutte contre les inégalités et à la complémentarité des territoires, en s'attaquant à la question de redistribution de la richesse.

Pour notre groupe, les réorganisations institutionnelles n'ont en effet de sens que si elles permettent des politiques publiques plus efficaces et un approfondissement de la

démocratie par un débat populaire. Associer les citoyen-ne-s aux processus délibératifs, y compris par voie consultative comme le référendum, et dans la mesure où ils sont les seuls acteurs-trices véritablement légitimes des transformations, devrait dorénavant se faire systématiquement.

Enfin, notons que notre groupe a été à l'initiative d'un certain nombre de débats/conférences organisés dans l'hémicycle régional sur la question métropolitaine et la réorganisation territoriale. A plusieurs reprises, nous avons ainsi pu rassembler un grand nombre de forces politiques, citoyennes et syndicales de gauche pour questionner les évolutions en cours mais surtout pour réfléchir à l'ambition d'une métropole et d'une région solidaires qui répondent aux besoins des populations.

4. FORMATION PROFESSIONNELLE / APPRENTISSAGE / EMPLOI

Les élu-e-s Front de gauche ont porté aux élections de 2010 la création d'un « véritable service public régional qui permette à chacun-e de se former, de se perfectionner ou de se reconverter. » Cela passe avant tout par un apprentissage de qualité alliant formation scolaire et expérience professionnelle, mais aussi par un accès élargi à la formation professionnelle, qui doit être dispensée par des organismes publics, issus du paritarisme, de l'éducation populaire ou de l'ESS.

Caroline BARDOT a, tout le long du mandat, défendu le principe d'un service public régional de la formation professionnelle devant articuler efficacement les dispositifs d'apprentissage, de formation professionnelle et de politique de l'emploi afin de soutenir particulièrement les personnes peu qualifiées, plus touchées par le chômage.

Pour des apprenti-e-s acteurs-trices de leur choix

La mise en place d'une politique ambitieuse envers nos jeunes répond à cette double exigence : le développement quantitatif et qualitatif de l'apprentissage. Le groupe a tenu à s'assurer de la complémentarité entre les voies de formations professionnelles initiales considérant qu'il n'était pas acceptable que l'un se fasse au détriment de l'autre.

- > **Réorientation des aides de la région, fortement impulsée par les élus FDG**, vers les premiers niveaux de formation, afin de les concentrer là où les besoins sociaux sont les plus forts. Pour faire face à la croissance des effectifs d'apprentis.

- > **Amélioration qualitative des dispositifs d'apprentissage.**

Le groupe s'est tout particulièrement battu pour un meilleur **accompagnement des apprenti-e-s et un renforcement de l'articulation entre l'expérience en entreprise et la formation scolaire.**

Nous avons aussi été à l'initiative du **maintien des développeurs de l'apprentissage dans les CFA**, qui démarchent les entreprises afin d'offrir les meilleurs débouchés aux jeunes.

L'amélioration de la formation des formateurs d'apprenti-e-s, en particulier concernant **l'égalité professionnelle**, reste également une priorité pour notre groupe.

Le soutien à la mobilité internationale ou les contrats de développement durable signés avec les CFA contribuent également à l'amélioration de la qualité de la formation.

Les élus FdG se sont par ailleurs mobilisés pour **valoriser les filières de l'apprentissage**, notamment avec le dispositif ApprentiScènes.

- > **Renforcement des filières professionnelles et technologiques** des lycées publics franciliens. L'objectif premier restant l'élévation du niveau de qualification des jeunes, le développement de l'apprentissage doit se faire en complémentarité des lycées publics franciliens.

L'apprentissage n'est pas et ne doit pas être la solution unique à la formation professionnelle des jeunes francilien-ne-s. Le groupe FdG a ainsi porté la nécessité pour la région de lutter contre le décrochage scolaire, et d'interpeller l'Etat sur la casse du service public d'éducation et d'orientation.

Une formation professionnelle tout au long de la vie

- > **Une bataille pour la pérennisation des dispositifs de formation des demandeurs d'emploi et des salariés**, malgré des budgets en baisse. Les aides ont été plus fortement individualisées et territorialisées pour s'adapter au mieux aux besoins de chacun-e, en particulier des plus précaires. C'est ainsi que les élu-e-s FdG ont obtenu l'augmentation du nombre de Chéquiers-compétences et de Chéquiers-langues offerts par la Région.
- > **Une bataille pour la mise en place d'un réel service public de la formation professionnelle** qui nécessite de sortir de la logique des marchés publics et de la mise en concurrence. Le groupe s'est battu pour un nouveau mode d'attribution qui mette au premier plan la qualité de la formation, et qui puisse notamment pérenniser les petites structures de formation associatives.

L'emploi

- > **Obtention du principe de conditionnement des aides régionales aux emplois d'avenir à une embauche en CDI**, à temps plein, ainsi qu'à l'existence d'une formation qualifiante sur le temps de travail, luttant ainsi concrètement contre la précarité de l'emploi peu qualifié. C'est ainsi que l'Ile-de-France est la région où le taux d'emplois d'avenir en CDI est le plus élevé.
- > **Mesures en faveur de l'égalité salariale.**

Les élu-e-s FdG ont par ailleurs présenté en 2012 une niche, adoptée par toute la majorité, relative à l'égalité femmes-hommes intégrant de nombreuses mesures en faveur de **l'égalité professionnelle**. A notre initiative, la région s'est ainsi engagée à :

- lutter contre les représentations sexistes des métiers,
 - porter une attention particulière aux violences sexistes et sexuelles chez les lycéens et les apprentis,
 - intégrer un module relatif à l'égalité professionnelle dans toutes les formations destinées aux demandeurs d'emploi.
 - former les développeurs d'apprentissage et les formateurs en CFA à ces problématiques.
- > **Une demande de pérennisation du dispositif des emplois tremplins soutenus par la Région.** Le dispositif historique des emplois-tremplins a été profondément réformé, notamment pour adosser les financements à la durabilité des emplois créés, et s'adapter aux besoins changeants des structures en grande précarité administrative et financière comme les associations. A notre demande, le nombre d'emplois tremplins a été augmenté

5. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

En matière de développement économique, les élu-e-s Front de gauche, en particulier Pierre LAURENT et Caroline BARDOT, se sont attaché-e-s à promouvoir un mode de production répondant davantage aux intérêts des habitants et des territoires. Notre groupe s'est ainsi donné pour cap le principe d'un développement économique prenant en compte les réalités et les besoins de tous les territoires, et la nécessité de créations d'emplois de qualité et durables.

L'une des principales actions mise en œuvre par la Région fut l'élaboration, puis le lancement, dès le début du mandat, d'une Stratégie Régionale de Développement Economique et d'Innovation (SRDEI) axée, en réponse aux enjeux de la crise et des importantes mutations internationales, sur la conversion écologique et sociale de l'appareil productif francilien, avec trois grands objectifs : le renforcement des PME et PMI, la valorisation du potentiel d'innovation, et le développement solidaire des territoires.

Cette stratégie a ainsi été déclinée durant ces cinq années sous la forme de plusieurs délibérations spécifiques concernant notamment l'innovation, le numérique, l'économie sociale et solidaire, ainsi que l'aide aux entreprises en difficulté.

Si nous avons demandé davantage d'ambition pour cette stratégie, afin de permettre à nos territoires de mieux résister et de contribuer à inverser les logiques de rentabilité qui détruisent les emplois, les capacités de production et le potentiel d'innovation de ces territoires, nous nous sommes cependant efforcés constamment de l'enrichir et de la renforcer.

C'est cette même motivation qui a guidé notre action dans l'autre grand moment de ce mandat, celui des Etats généraux de la conversion écologique et sociale, où nous nous sommes particulièrement investis pour la promotion et la concrétisation, à l'échelle régionale, d'un autre mode de progrès humain, durable et solidaire.

Pour un développement économique plus solidaire et écologique, pour de nouvelles alternatives face aux logiques néolibérales.

> L'économie sociale et solidaire.

Le soutien et l'accroissement de l'économie sociale et solidaire a été l'un des grands axes de notre action pour le développement économique. Les élu-e-s Front de gauche se sont mobilisés pour obtenir de nouveaux moyens pour ce secteur de l'économie régionale, qui recèle un fort potentiel d'alternatives face aux logiques économiques dominantes.

Cela s'est notamment traduit, dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie Régionale du Développement Economique et de l'Innovation (SRDEI) par la demande d'un soutien régional plus affirmé en faveur des SCOP (Société coopérative et participative), pour l'aide aux structures d'insertion par l'économie, et pour l'amélioration de l'accès à la commande publique pour les entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire.

Plusieurs amendements budgétaires de notre groupe en 2013 et 2014 ont eu spécifiquement pour objet de renforcer l'action régionale d'aide à la création/reprise d'entreprise sous forme de SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif)/SCOPS. Dans cette même perspective, notre groupe a soutenu les amendements de la majorité augmentant par exemple de 20 000 € les subventions données aux projets solidaires.

> **L'économie circulaire.**

Dans ce même objectif de conversion écologique et sociale, le groupe s'est mobilisé pour obtenir de véritables mesures favorisant l'économie circulaire, un secteur également porteur d'emplois. Pour le vote du SDRIF* en octobre 2012, nous avons déposé un amendement (qui a été adopté) proposant la création de sites expérimentaux d'économie circulaire. Un autre amendement de notre groupe sur ce même objectif a également été adopté lors du vote du budget 2014.

Une action du groupe Front de gauche pour défendre l'industrie et les emplois franciliens

L'organisation, par la Région, des Etats Généraux de la Conversion écologique et Sociale (EGCES) a permis la tenue de débats avec des élus et des acteurs de l'économie francilienne. Notre collègue Caroline BARDOT y présidait l'atelier traitant du renouveau industriel et de la relocalisation des entreprises. Le travail qu'elle a conduit a contribué à réorienter l'action économique régionale vers la question du maintien d'activités et d'emplois non délocalisables sur les territoires, de même que sur la qualité des emplois, et sur l'adéquation entre la formation professionnelle et l'emploi industriel.

Notre groupe a également fait la proposition d'assises régionales de l'industrie en collaboration avec l'ensemble des organisations syndicales. Si cette proposition ne s'est cependant pas traduite par des assises telles que nous les avons conçus, un grand débat public s'est cependant tenu à la Région à notre demande sur ces questions.

Notre appui à l'industrie francilienne s'est aussi traduit par un travail politique constant de soutien aux salariés franciliens. Ceci s'est notamment traduit par l'adoption en 2011 d'un vœu de notre groupe engageant le soutien de la région aux salariés de PSA Aulnay en grève et poussant l'Etat à maintenir la présence et le fonctionnement du site.

Pour des politiques d'innovation sociale, davantage de contrôle et de transparence dans les aides publiques aux entreprises

Notre groupe, avec Pierre Laurent et Caroline Bardot, s'est mobilisé en faveur d'une politique économique régionale d'innovation prenant particulièrement en compte la notion d'innovation sociale, orientée vers la lutte contre la précarité et l'amélioration des conditions de travail des salarié-e-s. Nous avons fait de la prise en compte de la qualité du travail et de l'emploi, du dialogue social et de la démocratie interne, ainsi que des besoins des territoires dans lesquels ils s'insèrent, des priorités pour la région.

Avec cette préoccupation constante de défense des salarié-e-s franciliens, et d'orientation de la politique régionale vers les besoins des populations, nous nous sommes particulièrement mobilisés pour la mise en place du dispositif « Haute qualité Sociale » au sein de la Région. Nous avons ainsi contribué à l'intégration de nouveaux critères au sein des aides régionales aux entreprises, basés sur les engagements sociaux et environnementaux. Nos amendements ont ainsi porté sur la réorientation de l'économie régionale vers des préoccupations clairement environnementales (économie circulaire...), mais aussi vers le contrôle des aides régionales par les salariés et les élus .

Nous avons en ce sens demandé la création d'une commission de contrôle de ces aides, intégrant élus locaux et représentants de salarié-e-s. Si le principe de ce dispositif a été adopté par l'assemblée régionale, sa mise en place n'est, malgré nos multiples relances, toujours pas effective.

6. ENVIRONNEMENT

Au cours de ce mandat, l'action du groupe en matière environnementale, pour l'amélioration de la qualité de vie des francilien-ne-s, la préservation des ressources et du climat, et a été constante.

Nous sommes intervenus, en particulier avec le travail mené par Sylvie ALTMAN, dans chacun des nombreux domaines où la Région a mis en place de nouvelles actions, tels que la gestion publique de l'eau, l'agriculture, la gestion et le recyclage des déchets, l'habitat, et la rénovation thermique des bâtiments publics, en particulier les lycées, dont la Région a la charge.

La garantie d'une politique de l'eau innovante avec la mise en place d'un Espace public régional de l'eau

Nous avons, concernant la politique de l'eau, mené une action ambitieuse, notamment en proposant la création d'un « Espace public régional de l'eau », conçu comme un espace de débat et de mobilisation des usagers et des élu-e-s locaux sur la question de la gestion publique de l'eau, mais aussi avec pour mission de fournir aux collectivités d'Ile-de-France une aide technique (en terme d'expertise et d'audit) et financière pour mieux choisir leur mode de gestion du service public de l'eau. Cet Espace Public Régional de l'eau a en somme été conçu pour :

- l'accompagnement des collectivités qui le souhaitent, en leur apportant l'expertise nécessaire ou par une aide financière dans le choix de leur mode de gestion de l'eau.
- L'aide aux collectivités et aux intercommunalités qui choisiraient d'adopter un mode de gestion publique dans leurs démarches
- La fourniture d'un appui, par une aide à l'ingénierie et un travail de coopération entre les opérateurs publics déjà existants, aux collectivités ayant fait le choix d'un mode de gestion en régie directe.

La mise en place de ce dispositif innovant reste cependant inachevée, et rencontre en partie les difficultés spécifiques de certaines municipalités à revenir en régie publique.

Plan Climat : le Front de gauche force de proposition

Dans le cadre de l'élaboration du plan climat, notre groupe s'est fait force de propositions concrètes pour accélérer la réduction des émissions de gaz à effets de serre sur notre territoire :

- > Il a notamment, par le biais d'un amendement, engagé la Région dans un grand chantier de rénovation thermique des lycées franciliens (avec 500 millions d'euros destinés à la rénovation du tiers des surfaces des lycées d'Ile-de-France d'ici 10 ans).
- > Il a d'autre part soutenu le développement des aides régionales à la production d'énergies renouvelables.
- > Contre les pollutions d'origine routière, le groupe a activement soutenu et contribué à la politique régionale de développement des transports collectifs et au renforcement d'une politique régionale de fret ferroviaire et fluvial (voir le bilan « Transports »).

L'amélioration de la qualité énergétique et lutte contre la précarité énergétique

Notre groupe a notamment soutenu la création par la Région de la SEM Energies POSIT'IF, outil visant à organiser, promouvoir et soutenir la rénovation énergétique et le développement des énergies locales et renouvelables. Nous avons toutefois insisté sur la

nécessité absolue d'une mise en cohérence de ces dispositifs au niveau national par la mise en place d'un véritable pôle public national de l'énergie, seul à même de lutter contre les inégalités territoriales et à créer la cohésion des politiques énergétiques entre territoire.

Nous avons également soutenu l'action régionale de lutte contre la précarité énergétique, mise en place notamment dans le cadre du partenariat engagé avec la Fondation Abbé Pierre.

Par ailleurs, nous avons constamment affirmé la nécessité d'un engagement financier ambitieux et conséquent en matière de soutien aux énergies renouvelables et de rénovation énergétique des bâtiments. Nous avons, en ce sens, réclamé le redimensionnement des financements de l'Etat sur ces questions lors de la préparation du Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020. Si nous n'avons pas été suivis dans ces revendications, nous entendons les maintenir pour donner à l'Ile-de-France les moyens de devenir une véritable éco-région d'avant-garde.

L'action pour la préservation de l'environnement

Avec les autres groupes de la majorité mais aussi avec le soutien d'un grand nombre d'élus locaux franciliens, les élu-e-s du Front de gauche se sont mobilisé-e-s pour la mise en place d'un moratoire sur l'exploitation du pétrole de schiste en Ile-de-France, véritable menace pour l'intégrité écologique des territoires et des ressources.

En matière agricole, nous avons soutenu les principes d'une politique visant à renforcer les productions locales de qualité respectueuses de l'environnement et les circuits courts. Nous avons notamment, suivant ces mêmes principes, proposé des amendements en vue de renforcer le Plan Bio élaboré par la Région.

7. LOGEMENT

Durant ce mandat, notre groupe, avec l'investissement constant de Charlotte BLANDIOT-FARIDE, a activement soutenu la politique du logement de la Région, qui s'est montrée particulièrement volontariste. Dans ce domaine situé en dehors de ses compétences propres, la Région s'est en effet positionnée comme un acteur majeur sur le territoire francilien, à tel point qu'elle est devenue l'un des principaux financeurs de cette politique.

Cet engagement régional fut décidé en cohérence avec les objectifs ambitieux de 70 000 nouveaux logements par an, et de 30% de logements sociaux fixés par le SDRIF*.

Répondre au mieux aux besoins des Franciliens

- > **Renforcement des aides aux logements très sociaux (PLAI et PLUS) en désengageant progressivement la Région de la construction de logements intermédiaires.**

Il s'agit ici de mettre en adéquation les politiques régionales et les préoccupations qui remontent du terrain et de cibler davantage l'effort sur les secteurs les plus en tension à savoir les programmes de PLUS et de PLAI

- > **Aides aux copropriétés dégradées.**

La région a été particulièrement active en la matière. Ainsi les grosses co-propriétés (Clichy et Grigny), ont pu ou sont en train de bénéficier de larges plans de rénovation.

Essentielle pour le parc social, l'action régionale l'est aussi pour lutter contre l'habitat indigne dans ce parc social de fait que sont les petites copropriétés dégradées. En élargissant le champ de ses interventions et en simplifiant ses dispositifs, nous avons créé des moyens pour un accompagnement plus global des copropriétés en difficulté. Nous sommes tout particulièrement attachés à l'accompagnement social et au travail sur la structure même des copropriétés : elles sont les conditions d'une action régionale efficace à moyen terme.

- > **Lutte contre la précarité énergétique.**

Les rénovations thermiques doivent se traduire par des baisses de charge : cela nécessite de travailler sur les usages, sur des rénovations plus globales incluant les modes de chauffage, de gestion des déchets, de l'eau. Cela passe par un accompagnement global des bailleurs, et notamment des offices.

L'élaboration du SDRIF, moteur de la construction de logement.

C'est, logiquement, d'abord dans le cadre de l'élaboration du SDRIF que notre groupe a souhaité être particulièrement actif sur la question du logement :

- > **rééquilibrage Est/Ouest en matière de logements et d'emplois.**

Nous avons, par voie d'amendements, fait adopter le principe d'un ratio logements/emplois plus volontariste sur Paris et les Hauts-de-Seine, en proposant d'élever ce ratio au niveau de 5 logements construits par emploi créé.

- > **Contenir l'évolution des prix du foncier.**

Nous avons également, dans l'élaboration du SDRIF, fait adopter par la majorité régionale un amendement destiné contenir l'évolution des prix du foncier à l'échelle régionale, et plus particulièrement dans la zone agglomérée, ceci en repositionnant l'Établissement public

foncier d'Île-de-France (EPFIF) dans sa fonction de lutte contre le phénomène spéculatif sur les valeurs foncières.

> **Créer un outil fiscal en faveur du développement d'activité à l'Est.**

L'action du groupe sur ces aspects structurants de la politique du logement s'est également poursuivie dans le cadre du projet de CPER* 2015-2020, où nous avons rappelé avec insistance la nécessité de lutter contre la concentration de bureaux dans le centre et l'Ouest de Paris et de contribuer au rééquilibrage Est-Ouest : nous y avons, par de nouveaux amendements, renouvelé notre proposition de mise en place **d'une fiscalité incitative**, basée sur **une réforme de la RCB (modification de la redevance pour création de bureaux)**.

Le Contrat de plan Etat/Région 2015-2020 comme outil de développement d'une politique régionale de logement ambitieuse

> **Offrir des moyens financiers conséquents pour les maires bâtisseurs.**

Dans le cadre du CPER 2015-2020, nous avons proposé la mise en place, pour compléter les engagements financiers de l'Etat et de la Région en matière de logement, la création d'**une ressource fiscale spécifique destinée à apporter une aide conséquente aux maires bâtisseurs**.

Le groupe s'est battu pour que l'aide aux territoires bâtisseurs réponde au mieux aux besoins réels des mairies vertueuses en matière de création de logements sociaux. Mais l'exécutif régional a néanmoins décidé de baser ses calculs à l'échelle de l'EPCI et non de la commune. Ce système exclue donc les collectivités qui construisent beaucoup de logements, au sein d'EPCI où la construction de logements est affaiblie par une ou des communes.

Pour des logements étudiants au niveau des besoins des jeunes

En partant du principe que le montant des loyers doit être strictement encadré, bien en dessous des prix du marché, nous avons très largement pris part à la création du dispositif d'intermédiation locative qui permet aux jeunes actifs de sortir du tête à tête déséquilibré avec les propriétaires (SOLIZEN). L'accès des jeunes actifs au parc locatif en IDF est ainsi grandement facilité ; la Région confie la gestion des logements à des associations expérimentées qui deviennent les interlocuteurs privilégiés des propriétaires qui, eux-mêmes ont l'assurance du loyer payé à la fin du mois. .

La Région est devenue au cours de ce mandat le premier financeur du logement des jeunes et des étudiant-e-s en Île-de-France, un choix politique que notre groupe a constamment soutenu. La Région a ainsi cofinancé la création de près de 12.000 logements destinés à ces publics et a investi 95 millions d'euros.

Pour l'encadrement des loyers

Notre groupe s'est également **mobilisé sur la question des loyers**, notamment en déposant en 2014 un vœu, adopté par la majorité régionale, et réclamant la mise en œuvre de l'encadrement des loyers prévue par la loi ALUR, et remise en cause par le Gouvernement.

Pour le respect des lois en matière de logement social

Estimant indispensable de contraindre davantage les municipalités refusant d'appliquer les principes de la loi SRU qui leur imposent la construction de logements sociaux, nous nous sommes opposés, par de nombreux amendements et tout au long de ce mandat, à l'attribution de subventions régionales à ces villes.

8. CITOYENNETE & VIE ASSOCIATIVE / POLITIQUE DE LA VILLE & SECURITE

CITOYENNETE & VIE ASSOCIATIVE

La Région, grâce à son large champ d'intervention, bénéficie de leviers importants pour faire vivre la démocratie et la citoyenneté dans la vie des francilien-ne-s : au lycée, dans l'entreprise, dans la culture, dans les sports... Mais si cela passe bien évidemment par la mise en place d'institutions dédiées telles que le CRJ, et par un soutien actif à la vie associative francilienne, il ne peut y avoir de démocratie sans égalité.

Les élu-e-s FdG, emmené-e-s sur cette question par Céline MALAISE, présidente de la commission Citoyenneté et jeunesse, ont donc particulièrement porté la nécessité pour la Région de se doter de dispositifs ambitieux de lutte contre les discriminations.

Renforcer la démocratie régionale

> L'aide aux projets citoyens

Dès 2004, notre groupe, avec Claire VILLIERS, a initié le **dispositif de soutien régional à la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France**, qui subventionne des projets ayant pour vocation, « d'une part de renforcer les processus permettant **d'impliquer toujours plus largement les citoyen-ne-s dans la vie publique**, et d'autre part d'améliorer la nature et le contenu des échanges au sein de la société civile et entre la société civile et les institutions. »

> La vie associative :

Le groupe a par ailleurs obtenu, comme il l'avait exigé dans sa campagne, un doublement du Fonds régional pour le développement de la vie associative sur la mandature.

Face à la baisse des dotations de l'Etat dont les associations - présentes de manière transversale sur l'ensemble des domaines d'action régionale - sont les premières victimes, le groupe n'a cessé durant tout le mandat de rappeler leur rôle indispensable et structurant dans la vie quotidienne des franciliens en demandant d'augmenter les budgets alloués à ces secteurs.

> Jeunesse

Le groupe FdG s'est fortement mobilisé au sein de la majorité pour renforcer l'implication des jeunes au sein du Conseil régional des Jeunes, créé en 2004, qui doit encore bénéficier de meilleurs moyens, et d'une meilleure articulation avec les travaux du Conseil régional.

Solidarité active envers les lycéen-ne-s sans-papiers

Les élu-e-s FdG se sont tout particulièrement mobilisés pour les **droits des lycéen-ne-s sans-papiers**, en faisant adopter en octobre 2010 une **résolution affirmant la solidarité de la Région avec les élèves sans-papiers** des lycées d'IdF. Henriette ZOUGHEBI et le groupe ont par ailleurs organisé de nombreuses cérémonies de **parrainage entre élu-e-s régionaux et lycéen-ne-s sans-papiers**, avec la participation des associations.

En octobre 2013, les élu-e-s du groupe se sont mobilisé-e-s pour exiger le **retour en France de Léonarda Dibrani**, collégienne de 15 ans arrêtée lors d'une sortie scolaire.

Mobilisation en faveur de l'égalité & contre les discriminations

Face à la montée de la parole raciste, sexiste ou homophobe dans l'espace public, les élu-e-s FdG ont été particulièrement à l'initiative sur le terrain de la lutte contre les discriminations. Les actions en faveur de **l'égalité femmes-hommes** ont été menées (cf. niche égalité H/F) de manière très transversale : Céline MALAISE et le groupe FdG, avec l'ensemble des VP, ont ainsi pu faire aboutir une **véritable politique régionale pour l'égalité réelle et contre les discriminations**.

- > Concrètement cela s'est traduit par **une réelle politique éducative filles/garçons dans les lycées**, la mise en place des journées de l'Egalité, la création d'un module spécifique filles/garçons dans les formations sanitaires et sociales.
- > Par ailleurs, les élu-e-s du groupe ont interpellé chaque année **le Préfet de police de Paris sur les pratiques discriminatoires de ses services**, sur les contrôles au faciès ou sur le sort réservé aux Rroms en IdF notamment.

FOCUS sur le CENTRE HUBERTINE AUCLERT

Pour une lutte active contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe et le genre et pour l'égalité femmes-hommes

Présidé par Djénéba KEITA, conseillère régionale Front de Gauche, depuis 2010, le CHA a su devenir un acteur incontournable sur la question des droits des femmes au niveau national et international.

- > A partir de l'animation d'une plateforme régionale de ressources et d'échanges sur l'égalité femmes-hommes, le centre entend **renforcer le réseau des acteurs et actrices franciliennes** de l'égalité femmes-hommes à travers des accompagnements individuels et l'organisation de cadres d'échanges collectifs.
- > Au centre de son action, la promotion de **l'éducation à l'égalité**, notamment via la réalisation et la diffusion d'un travail d'analyse des outils éducatifs au prisme du genre prend une place particulière.
- > Depuis juillet 2013, l'observatoire régional des violences faites aux femmes a été intégré au centre Hubertine Auclair. Sur proposition du groupe FdG, cet **Observatoire a été créé**, sur le modèle de celui créé en Seine-Saint-Denis. Ce dispositif permet notamment d'améliorer l'accueil des femmes victimes de violences et les actions de prévention que la Région peut mettre en œuvre.
 - Renforcer la connaissance et l'expertise sur les violences faites aux femmes en IDF en fédérant les acteurs régionaux, le ministère des Droits des femmes, la DRDFE, et les acteurs associatifs ou universitaires ;
 - Accompagner et protéger les femmes victimes de violences en mettant en réseau les acteurs franciliens agissant dans ce champ ;
 - Sensibiliser contre les violences faites aux femmes.

POLITIQUE DE LA VILLE & SECURITE

Si la sécurité est une compétence relevant strictement de l'Etat, la Région a fait le choix d'intervenir en Ile-de-France afin de corriger les inégalités territoriales et défendre un service public de proximité efficace et accessible à tous les francilien-ne-s.

Cette intervention a fait directement les frais de la réduction des dotations aux collectivités, puisque son budget a été divisé quasiment par deux fin 2013. Malgré ce contexte difficile, les élu-e-s FdG et particulièrement Djénéba KEITA, ont obtenu la création d'un Observatoire régional des violences faites aux femmes, proposition centrale de notre programme de 2010 (cf. infra).

Pour un service public de la sécurité à visage humain :

Dans les transports : Le groupe FDG s'est particulièrement mobilisé pour le soutien de la Région aux associations locales et aux services publics effectuant des activités de prévention et de médiation, en particulier dans les transports franciliens, où la présence humaine manque cruellement. Cela est aussi passé par un soutien à la formation aux métiers de la médiation, ainsi que par un dispositif d'accès au droit et de réinsertion sociale des détenus.

Dans les commissariats : Chaque année, les élu-e-s FDG ont interpellé le préfet sur le désengagement de l'Etat et les problématiques auxquelles font face les francilien-ne-s en matière de sécurité : manque de confiance dans les forces de police, démantèlement de la police de proximité, manque de moyens humains, respect des droits et libertés individuelles, stigmatisation de quartiers et des minorités notamment.

Une Politique de la ville au service des quartiers populaires.

Les jeunes : Outre ce soutien aux services publics régaliens et aux structures associatives locales précaires, la Région a mis en place des dispositifs spécifiques de soutien aux populations les plus vulnérables. Le numéro vert « Jeunes violences écoute », mis en place par la Région en 2000, a été renforcé en 2011 par une amplification de la communication.

9. SPORTS & LOISIRS

Sous l'impulsion de Francis PARNY, vice président aux Sports et aux loisirs, la démarche démocratique de la politique sportive associant largement l'ensemble des acteurs-trices du mouvement sportif francilien, a permis d'élaborer une politique ambitieuse d'accès au sport pour tous. Cela passe bien sûr par l'accès au sport sur les lieux de vie, d'étude, de travail, par un élargissement des disciplines sportives, mais aussi par un accès à tous les niveaux de pratique et une lutte résolue contre les discriminations sociales de toute nature qui existent dans ce domaine.

Cela passe aussi par le soutien au mouvement sportif régional associatif et amateur qui dans les clubs locaux accueille des centaines de milliers de jeunes et d'adultes dans un cadre éducatif (la diminution des subventions publiques aux associations risque d'entraîner la disparition de deux millions d'emplois d'ici à 2020 si elle se poursuivait au même rythme qu'aujourd'hui).

Consolidation d'une politique sportive de la Région

En 2010, le FDG, via son VP Parny, a initié des assises régionales du sport afin de construire avec les acteurs-trices sportifs la politique régionale là où les besoins se font le plus sentir.

- > **70 conventions de partenariat** avec les ligues et les comités régionaux pour soutenir les pratiques sportives et la formation des encadrants comme des bénévoles du sport.
- > **Les « Clubs formateurs »**. Face au besoin de professionnalisation, la Région crée le dispositif des « Clubs formateurs », au nombre 62 en 2013. Il s'agit de clubs assurant la progression de jeunes athlètes, valorisant l'ouverture et la diversité des pratiques et qui forment des encadrants à tous les niveaux de compétition. Ces clubs forment un réseau qui tire l'ensemble des clubs franciliens vers le haut.
- > **Le dispositif « IdF terre d'accueil des délégations étrangères »**. Pour faire rayonner la Région internationalement ce dispositif subventionne la venue de sportifs étrangers de haut niveau en Ile-de-France si des échanges sont organisés avec des sportifs français de tous niveaux, en particulier dans les quartiers populaires.
- > **L'extension de la politique régionale à de nouveaux sports** : lutte, haltérophilie, et aux sports émergents comme le BMX ou le Futsal.
- > Une **aide à la construction de terrains synthétiques de grands jeux**, fortement demandée par les collectivités et les fédérations, qui permet d'augmenter le nombre d'heures de pratiques dans la proximité.

Les assises régionales du sport : être à l'écoute du monde sportif

- > **Installation d'une Conférence régionale du sport** comme instance permanente de dialogue entre la Région, le mouvement sportif, des personnes ressources, les rectorats, les collectivités et l'Etat. Forte de 3000 contacts ces assises ont assez naturellement établi ce principe de conférence qui établit des propositions sur un schéma de cohérence des équipements sportifs, la charte éthique des manifestations sportives, le développement durable et sur toute question dont elle se saisit.

- > **Le Droit aux loisirs pour tous.**

Il existe 12 bases de loisirs en Ile-de-France, propriétés de la Région dont la gestion est déléguée. Sur l'ensemble de ces bases, la mise en place d'un Agenda 21 a été une réussite de même que la distribution de tickets loisirs pour favoriser la venue de groupes de jeunes encadrés, de familles modestes...

Par ailleurs, la Région Ile-de-France a créé une aide au départ en vacances, qui concerne 500 familles par an.

Pour une candidature française sociale, écologique et solidaire aux JO 2024

Le groupe a très largement participé au travail effectué sur la **base de Vaires/Torcy**. Dans le cadre du CPER*, **des équipements olympiques y ont été construits** afin d'accueillir les "Pôles France" de Canoë Kayac et d'Aviron. Les investissements réalisés ont aussi permis d'y créer un **centre de formation** aux métiers de l'eau. Ces investissements se sont faits en conservant l'objectif de faire de cette base **un lieu pour tous les publics** et dans le respect des écosystèmes par l'application d'un agenda 21 exigeant.

L'affirmation du rôle de la Région Ile-de-France dans la politique du sport s'est traduite par la place de Francis Parny au Conseil français du sport international (CFSI), qui y représente l'Association des régions de France (ARF). **Incontournable acteur de la candidature française aux JO de 2024**, la Région porte notamment la nécessité pour cet événement d'irriguer l'ensemble du mouvement sportif, en particulier par une intégration poussée des **bénévoles sportifs** dans son organisation.

10. CULTURE

La Région a un rôle particulièrement important à jouer dans le soutien aux acteurs-trices de la culture. La baisse générale des crédits alloués à ce secteur, notamment de la part de l'Etat, donne à la Région la responsabilité de soutenir ce secteur fragile. La démocratisation de toutes les formes de création culturelle, en plus d'être un vecteur d'émancipation humaine, est un enjeu économique fort : plus de 200 000 emplois franciliens en dépendent directement. C'est le sens de l'engagement de Philippe CAMO tout au long du mandat au sein de la commission culture.

Pour un maintien du budget de la culture

Tout au cours du mandat 2010-2015, les élu-e-s FdG se sont battu-e-s pour maintenir le budget des PACs et, plus généralement, **empêcher la baisse du budget alloué à la culture**. Dans un contexte de fragilisation du secteur, les élus ont par ailleurs fait adopter différents amendements visant à offrir un accès toujours plus large à la création culturelle : soutien à la politique du livre, soutien aux réseaux cinématographiques et à la création de ciné-clubs dans les lycées.

Pérenniser les lieux de culture par une aide régionale culturelle triennale

> **Permanences artistiques et culturelles (PAC).**

La création de ces PAC a transformé la relation entre la Région et les créateurs-trices. Il ne s'agit désormais plus de subventionner ponctuellement une œuvre, mais de **conventionner des lieux** de création culturelle (théâtres, compagnies, galeries...) de manière pluriannuelle. Ce dispositif assure à ces lieux un revenu sur plusieurs années qui favorise l'innovation culturelle. Par ailleurs, cela pérennise l'existence d'une structure sur un territoire donné et favorise l'accès de tous à la création culturelle.

> **Fabriques de la culture.**

Les élu-e-s FDG ont été à l'initiative pour la création de ce dispositif qui conserve la logique de conventionnement avec des lieux de création. Le groupe continue sa bataille pour que ces dispositifs disposent d'un volet « fonctionnement », afin d'aider les structures à vivre à se pérenniser.

Conférence régionale des arts et de la culture à l'image du dynamisme culturel francilien.

Initiées entre 2004 à 2010 par le groupe communiste et Francis PARNY, Vice-Président à la culture, elles ont considérablement modernisé et amplifié l'action régionale en faveur de la culture, avec un double objectif de **démocratisation** et d'**implantation territoriale** de la création culturelle.

Pour les élu-e-s Front de gauche, l'action culturelle ne peut être dirigée « d'en haut » par la Région, ne serait-ce que du fait de l'immense diversité des acteurs du secteur. C'est pourquoi les élu-e-s ont porté la création d'une « **Conférence régionale des arts et de la culture** » rassemblant élu-e-s, organisations professionnelles, citoyen-ne-s, et représentant-e-s de l'ensemble des structures porteuses de projets artistiques en Ile-de-France.

La culture transversale : Henriette ZOUGHEBI a par ailleurs mené une action résolue pour l'entrée de la culture dans les lycées. Il s'agit d'ouvrir toujours plus l'accès à la culture pour tous.

Notre groupe a été ainsi suivi attentivement la mise en place de **médiateurs culturels** qui ont prioritairement été affectés aux établissements situés en zones de solidarité urbaine, et qui ont permis de faire le lien entre les acteurs culturels locaux, les établissements, les structures du territoire, les enseignants et les jeunes.

La spécificité de l'industrie cinématographique francilienne

La très grande majorité des industries techniques du cinéma et de l'audiovisuel sont situées en Ile-de-France, elles emploient des dizaines de milliers de personnes souvent hautement qualifiées et génèrent à elles seules un chiffre d'affaires d'1,3 milliard d'euros. Le double objectif de ce Fonds de soutien est de préserver la diversité de la création et lutter pour la localisation des tournages et de la fabrication des productions en Ile-de-France.

C'est dans ce cadre que le dispositif spécifique à la Post-production a été réfléchi et initié par les élus FDG. Rouage essentiel au secteur audiovisuel, il permet ainsi aux petites sociétés de production de porter jusqu'au bout des longs projets qu'il est souvent très difficile de mener à terme.

Le groupe a par ailleurs soutenu **l'extension de la politique culturelle** à d'autres domaines : soutien aux musiques actuelles et amplifiées en 2011, aux arts de la rue et art de la piste en 2013, ou encore à l'écriture de scénarios.

FOCUS sur l'ARIAM (Association régionale d'information et d'actions musicales en Ile-de-France)

Organisme culturel associé du Conseil régional d'IDF en collaboration avec le ministère de la culture et de la communication présidé depuis 2010 par **Patrice BESSAC**, conseiller régional Front de Gauche.

L'ARIAM se situe au croisement des enjeux de métiers, des besoins des territoires et des politiques publiques.

Ses missions d'expertise et de ressources au service des politiques culturelles territoriales et de formation professionnelle favorisent une proximité avec tous les acteurs qui portent - au sein des communes, des communautés de communes ou d'agglomération - les projets éducatifs, pédagogiques et artistiques (service de conseil, veille et recherche prospective, mise à la disposition des ressources instrumentales et documentaires).

Elle entend par ailleurs contribuer à **l'évolution des compétences des professionnels**, la valorisation de toutes les esthétiques et la diversification des publics.

Enfin, elle a su mettre en place une **formation professionnelle de qualité** pour la démocratisation des pratiques artistiques (programme régional de formation continue)

Notons par ailleurs que durant le mandat, la **réforme des rythmes scolaires et l'obligation du parcours d'enseignement artistique et culturel pour tous les élèves de l'école primaire jusqu'au lycée**, a profondément modifié l'organisation des temps scolaires et périscolaires et le travail de l'ARIAM qui a dû s'adapter à de nouvelles demandes et pratiques en créant des propositions d'ateliers artistiques pendant le temps périscolaire. Elle a été conçue comme une chance pour la réussite des jeunes et pour la démocratisation des pratiques culturelles.

11. ACTION SOCIALE – SANTE

Si la santé n'est pas une compétence propre de la Région, cette dernière joue un rôle clé en tant qu'interlocuteur de l'Agence régionale de la Santé dans la mise en œuvre des stratégies de santé franciliennes. De plus, les régions ont récupéré en 2004 la compétence des formations sanitaires et sociales.

Pour le respect des droits des femmes

Le groupe FDG, et plus particulièrement Céline MALAISE, vice-présidente de cette commission, ont été extrêmement vigilants sur la question de l'IVG en revenant à plusieurs reprises sur le maintien des missions régionales et du budget spécifiques à cette question.

Pour une démocratie régionale sanitaire

Les élu-e-s Front de gauche n'ont cessé de réaffirmer leur attachement à la mise en place d'une réelle **démocratie sanitaire** en Ile-de-France, qui puisse faire contrepoids au dirigisme de l'ARS (Agence régionale de santé). Face aux logiques de réduction des coûts et de casse du service public portées par l'Etat, le groupe a fait adopter en octobre 2010 **un vœu pour l'organisation d'assises régionales de la santé**. Cet appel, soutenu par une cinquantaine de personnalités franciliennes, visait à donner la parole aux patient-e-s, aux professionnel-le-s, aux élu-e-s locaux et aux syndicalistes.

Être à l'écoute des mobilisations locales

Des **conférences citoyennes de santé** ont été organisées dans chaque département et ont ainsi mis en lumière les conséquences dramatiques des suppressions de postes, des fermetures de centres IVG et de centres de santé, et de la concentration des pouvoirs dans les ARS. Ces Conférences furent un véritable **relai des mobilisations locales**, affirmant la nécessité d'une réelle démocratie sanitaire en Ile-de-France.

Mobilisation des élus FDG contre l'application des logiques financières dans le domaine de la santé.

Les élu-e-s du Front de Gauche ont porté effectivement cette voix, notamment en 2011 en demandant un **moratoire sur les suppressions de services au sein de l'AP-HP**. Plus important encore, **la Région a rejeté en 2012 le Plan régional de santé** proposé par l'ARS car il ne présentait aucune rupture avec les choix du gouvernement précédent. Dans la délibération du Conseil régional, les élu-e-s Front de gauche ont notamment fait inscrire le **refus absolu des logiques financières dans le domaine de la santé, la nécessité du renforcement des moyens des centres de santé et le rejet des partenariats public-privé**.

Développement des formations sanitaires et sociales à la hauteur des besoins

Depuis 2004, la Région Ile-de-France a porté une politique volontariste pour le développement des **formations sanitaires et sociales**, qui ouvrent sur des emplois non délocalisables où la demande est forte.

Outre la **hausse du nombre de places**, les élu-e-s FdG ont été à l'initiative pour le développement de l'aide sociale aux étudiant-e-s, notamment par la création d'un **échelon 6 de bourse**. Cet effort de démocratisation s'est aussi traduit par la création d'un **Fonds régional d'aide sociale** qui fournit des aides ponctuelles aux étudiant-e-s. Le groupe s'est systématiquement battu contre les réductions de l'enveloppe de ce Fonds, en lien avec les revendications des étudiant-e-s du secteur.

Des centres de santé au service des francilien-nes

- > Amélioration de l'accès aux soins des jeunes en soutenant financièrement la création de centres de santé universitaires pratiquant le tiers payant et une facturation de secteur 1 ainsi que des centres de prise en charge psychothérapeutique.
- > Accès au soins des femmes : soutien des centres de planification-contraception-IVG, création des maison de naissance.
- > Etablissement de prise en charge des addictions, des malades du VIH-Sida, antenne de soin pour personnes les plus marginalisés.

Un accent particulier a par ailleurs été mis sur les politiques sociales transversales, comme en témoigne **l'adoption d'un Agenda 22** par la Région visant à favoriser l'insertion des personnes handicapées dans tous les aspects de la politique régionale.

12. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR/ RECHERCHE

Pour notre groupe, la politique d'enseignement supérieur et de recherche est, et doit rester prioritairement un domaine d'intervention de l'Etat.

Cependant, force est de constater que ce dernier s'est largement désengagé depuis plusieurs années de ce service public essentiel, en particulier depuis les lois votées par le gouvernement Sarkozy et par l'actuel gouvernement, qui ont considérablement réduit la marge de manœuvre financière des universités et des établissements de recherche.

La Région Ile-de-France, première région de France en termes de nombre d'étudiants et d'implantation d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche, a souhaité quant à elle mettre en place une politique ambitieuse, axée sur l'amélioration des conditions de travail des étudiants, pour renforcer leurs chances de réussites dans les études, et sur l'amélioration des conditions de travail des chercheurs et enseignants-chercheurs, essentielles à la production des savoirs et à l'innovation.

Cette politique s'est fondée principalement sur l'aide à l'investissement et au développement des équipements (constructions/rénovations de bâtiments, notamment de bibliothèques, installations numériques) des universités franciliennes, du logement étudiant, de même que sur l'aide à la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs, l'aide au financement des jeunes chercheurs (allocations de recherche DIM [domaine d'intérêt majeur] et hors DIM), et sur la diffusion et la démocratisation des savoirs scientifiques.

Dans un souci d'égalité sociale et territoriale, elle s'est aussi efforcée, tenant compte des inégalités de moyens entre les établissements et entre leurs territoires d'implantation, de porter prioritairement son aide sur les établissements les moins bien dotés.

La Région a également entrepris des actions innovantes et socialement ambitieuses en matière d'aide aux étudiants, en créant un dispositif spécifique d'aide à l'accès aux études supérieures des détenus dans les établissements pénitentiaires.

Notre groupe, avec la contribution active de Clément ORTEGA-PELLETIER, a tout au long de ce mandat apporté son soutien à cette politique. Nous avons cependant, essentiellement par le biais d'amendements budgétaires, souhaité mettre l'accent sur plusieurs points essentiels à nos yeux.

Pour l'amélioration de la vie des étudiantes et étudiants de notre région.

- > Nous avons ainsi insisté, lors du vote de **chaque budget annuel**, sur le renforcement du financement des emplois étudiants (en particulier dans le cadre des emplois en bibliothèques), et sur le financement des jeunes chercheurs (allocations de recherche hors DIM – peu financées par l'Etat). Chaque année, plusieurs de nos amendements ont ainsi été adoptés sur ces questions.

Pour une mobilité étudiante

- > Nous sommes également intervenus sur la question de **l'aide à la mobilité étudiante**, en particulier sur l'accueil des étudiant-e-s étranger-e-s, qui contribuent en partie à la richesse et à la diversité culturelle des universités franciliennes. Nos amendements budgétaires déposés en ce sens ont également été adoptés.

Pour la démocratisation des enjeux scientifiques et technologiques de la recherche

- > Fort soutien au développement des dispositifs en faveur d'un meilleur dialogue entre la science, les chercheurs et le grand public.
- > Soutien aux domaines de recherches économiques sortant de l'école traditionnelle libérale et d'évaluation des politiques publiques.

13. RELATIONS INTERNATIONALES ET EUROPEENNES

Le groupe FDG s'est engagé pour un monde solidaire en favorisant les relations de coopération et de solidarité internationale à la Région. Si l'action des collectivités territoriales ne peut se substituer à celle de l'Etat, c'est un devoir pour notre Région, région de rang mondial, de se mettre au service de la construction d'un monde plus juste et humain.

Il ne s'agit pas pour notre groupe de mettre en œuvre une action basée sur la charité, mais bien de mettre en œuvre une solidarité internationale de soutien à un autre modèle de développement contre les logiques impérialistes, pour le partage et la paix.

Clément ORTEGA-PELLETIER a défendu tout au long du mandat, au nom du groupe FDG, les principes d'une coopération en rupture avec la logique de compétition économique entre les territoires

Pour des actions de solidarité

- > La région est intervenue en urgence en Haiti suite à la tempête Jeanne en 2004. Le groupe s'est mobilisé pour pérenniser l'action de la région, en faisant d'Haiti une « zone de coopération prioritaire ». Si l'action d'urgence est nécessaire, un travail qui s'inscrit dans la durée est indispensable pour la reconstruction du pays, par des actions d'aménagement mais aussi de coopération institutionnelle.
- > Nous avons également été à l'initiative de l'aide d'urgence fait par la Région à la suite du tremblement de terre dévastateur au Népal. Il s'agit pour nous comme l'a souligné Clément Ortega Pelletier d'une action d'urgence qui devra être complété par une action dans la durée notamment par une aide institutionnelle, comme nous avons su le faire pour Haiti.

Une coopération décentralisée historique avec le Gouvernorat de Jérusalem-Est Palestine

- > La Région Île-de-France a en effet depuis 2012 un accord de coopération décentralisée avec le Gouvernorat de Jérusalem. Notre groupe s'est longtemps et fortement mobilisé pour que notre Région établisse un partenariat en Palestine, et a soutenue le projet de partenariat entre la Région et Jérusalem-Est. Il s'agit d'un acte fort et symbolique pour agir en faveur d'une paix juste et durable au Proche Orient. Cette coopération institutionnelle est un message de soutien envoyé au peuple palestinien, et permet l'accompagnement de la reconnaissance de l'Etat Palestinien en travaillant avec ses institutions et en renforçant les capacités d'action et de fonctionnement de ses collectivités.

Le dispositif méditerranéen : « Besoin de Méditerranée en Ile de France »

- > Le groupe s'est mobilisé pour le développement des échanges entre la Région IDF et les pays de la rive sud de la Méditerranée grâce à un dispositif de soutien à la coopération avec la société civile et les autorités locales des pays, sur la base d'appels à projets. Ce dispositif soutient le tissu associatif francilien qui agit pour des projets d'action internationale. La Région se devait de répondre à leurs attentes. Le groupe a veillé à ce que les projets sélectionnés permettent le développement des deux

territoires. Il a de plus veiller à ce que la promotion des droits des femmes et de l'égalité femmes/ hommes dans les projets proposés fassent l'objet d'une attention particulière.

Coopération avec le Québec

Le groupe, avec Clément Ortega Pelletier officiellement en charge de la coopération IdF-Québec a su développer et approfondir le partenariat entre la Région et le Québec autour des thèmes majeurs que sont l'environnement et le droit des femmes.

Echange entre le centre Hubertine Auclert présidé par une de nos élus Dejeneba Keita et le gouvernement du Québec pour la lutte contre les violences faites aux femmes, axe fort de la politique gouvernemental québécoise est la lutte contre els violences faites aux femmes.

Dans le cadre du développement économique, Clément Ortéga Pelletier a également conduit une délégation composé de représentants de PME et PMI dans le domaine de l'innovation, de la santé, de l'environnement, des nouvelles technologie et notamment des jeux vidéos et les systèmes de partage des moyens de transport individuel, afin d'établir des partenariats avec leurs homologues Québécois contrant ainsi le système de concurrence établis par l'accord de libre concurrence UE-Canada. Plusieurs contrats ont été signés.

SUJETS TRANSVERSAUX

Droits des femmes / Egalité femmes-hommes

Le droit des femmes est un sujet qui n'a jamais cessé d'être au cœur de l'action du groupe FDG. Chaque discussion budgétaire, chaque rapport ont fait l'objet d'une attention particulière pour que l'égalité femmes/hommes soit à chaque fois valorisée et/ou intégrée ; pour que l'égalité salariale soit légitimement revendiquée et respectée par les entreprises bénéficiaires des aides régionales.

Sans oublier la mise en place de dispositifs spécifiques aux femmes et à l'avancée de leurs droits : accès à l'IVG, mesures en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes ...

CENTRE HUBERTINE AUCLERT - Avec Djénéba KEITA, conseillère régionale Front de Gauche et **présidente du CENTRE HUBERTINE AUCLERT depuis 2010,** le groupe FDG a pu être acteur d'une lutte active contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe et le genre et pour l'égalité femmes-hommes.

- Animation d'une plateforme régionale de ressources et d'échanges sur l'égalité femmes-hommes ; renforcement du réseau des acteurs et actrices franciliennes de l'égalité femmes-hommes à travers des accompagnements individuels et l'organisation de cadres d'échanges collectifs.
- Promotion de l'éducation à l'égalité, notamment via la réalisation et la diffusion d'un travail d'analyse des outils éducatifs au prisme du genre
- Animation de l'observatoire régional des violences faites aux femmes depuis juillet 2013, au sein du centre.

Rapport déposé à l'initiative du groupe FDG pour des mesures en faveur de l'égalité salariale. En 2012, toute la majorité a adopté un rapport que notre groupe a présenté relatif à l'égalité femmes-hommes intégrant de nombreuses mesures en faveur de l'égalité professionnelle. A notre initiative, la région s'est ainsi engagée à :

- lutter contre les représentations sexistes des métiers,
- être attentive aux violences sexistes et sexuelles chez les lycéens et les apprentis,
- intégrer un module relatif à l'égalité professionnelle dans toutes les formations destinées aux demandeurs d'emploi.
- former les développeurs d'apprentissage et les formateurs en CFA à ces problématiques.

Soutien aux associations

Alors que la période est à la baisse continue des dotations publiques, le groupe FDG a veillé durant l'ensemble du mandat à ce que les associations puissent continuer de bénéficier au mieux de ressources financières régionales et ce, quel que soit les domaines d'intervention.

Projets citoyens impulsés par le groupe FDG, aides aux associations dans les dispositifs ASQ (animation sociale des quartiers).

A la demande du groupe, le dispositif historique des emplois-tremplins a été pérennisé. Mais surtout il a été profondément réformé, notamment pour adosser les financements à la durabilité des emplois créés, et s'adapter aux besoins changeants des structures en grande précarité administrative et financière comme les associations.

Des finances à la hauteur des besoins sociaux et des enjeux environnementaux.

Depuis le début du mandat, le groupe FDG demande à ce que le gouvernement engage une grande réforme de la fiscalité locale.

Nous avons aussi régulièrement demandé l'application immédiate par l'Etat du taux réduit de TVA à 5,5% pour les transports publics.

Les débats budgétaires ont par ailleurs été l'occasion de demander la création de nouvelles recettes affectées au financement des transports publics en IDF :

- réforme de la redevance pour création de bureaux
- modernisation de la taxe locale sur les bureaux

Enfin, depuis plusieurs mandats, notre groupe n'a cessé de demander une harmonisation par le haut du taux du Versement transport en Ile-de-France pour permettre la mise en œuvre et la prise en charge financière intégrale du pass Navigo unique au tarif de la zone 1-2.

Participation financière active des entreprises.

Participation financière active : Le groupe Front de gauche n'a eu de cesse de revendiquer une participation financière active des entreprises faisant des bénéfices sur le territoire francilien. De la même façon, le groupe a toujours soutenu le principe de mise en œuvre de contreparties sociales de la part des entreprises soutenues par les institutions publiques. C'est en ce sens qu'il souhaité faire mettre en place un dispositif de contrôle démocratique des entreprises, visant au bon usage de l'argent public via des saisines effectuées par les élus locaux ou les salariés. Cette commission de contrôle permettrait d'avoir un droit de regard sur les aides versées par l'institution régionale à des entreprises qui ne respecteraient pas le code du travail, effectueraient des licenciements abusifs, décideraient de délocaliser leurs lieux de production.

Egalité territoriale.

Modulation des aides régionales par la prise en compte du potentiel financier des communes. Le groupe FDG a fait depuis de nombreuses années de la lutte contre les inégalités sociales, territoriales et environnementales un enjeu majeur et une priorité de ses politiques. C'est pourquoi nous avons choisi de concentrer les investissements et subventions régionaux vers les collectivités et territoires qui en ont le plus besoin. La modulation par l'indicateur de développement humain (IDH-2), élaboré par l'IAU et la MIPES (Mission d'information sur la pauvreté et l'exclusion sociale), permet d'améliorer nos aides en faveur des territoires aux populations les plus défavorisées. (Séance des 7 & 8 avril 2011 (rapport n° CR 23-11)

Aménagement du territoire : Les questions du développement des transports collectifs et de la construction de logement sont intrinsèquement liées. Le SDRIF* et les différents CPER* ont d'ailleurs tous deux été l'occasion de rapprocher ces deux secteurs qui fondent au sein du groupe Front de gauche, une vision pour un rééquilibrage territorial au niveau régional.

Respect des objectifs SRU. Le groupe a régulièrement rappelé à l'ordre les communes demandant une subvention régionale alors même qu'elles ne respectaient pas la loi SRU (construction de 20% de logements sociaux).

La démocratie comme acte politique fondateur et réappropriation citoyenne

Liens permanents avec les élu-e-s locaux-ales et les citoyen-ne-s pour travailler les rapports présentés en séance.

Démocratie dans l'entreprise : volonté de mise en place d'un dispositif d'interpellation des entreprises qui contrôle le bon usage de l'argent public via des saisines effectuées par les élu-e-s locaux ou les salarié-e-s. Cette commission de contrôle permettrait d'avoir un droit de regard sur les aides versées par l'institution régionale à des entreprises qui ne respecteraient pas le code du travail, effectueraient des licenciements abusifs, décideraient de délocaliser leurs lieux de production.

Démocratie dans les lycées. La Vice-Présidente Henriette ZOGHEBI a construit au travers de sa vice présidence aux lycées et aux politiques éducatives un partenariat plus étroit avec les académies franciliennes pour développer la démocratie lycéenne et le travail engagé avec les Conseils de la vie lycéenne (CVL), mais aussi approfondir les programmes visant à l'égalité filles-garçons dans le cadre de la convention Ministère de l'Education nationale – Ministère du Droit des femmes.

Démocratie dans les politiques de transports : Laurence COHEN a constamment travaillé, dans le cadre du STIF, à renforcer les échanges et la prise en compte des propositions des associations d'usagers et des organisations syndicales des opérateurs de transports.

Nous avons, dans le cadre de l'élaboration du projet de Grand Paris Express, été à l'initiative et partie prenante de grands débats publics territorialisés, organisés en octobre 2010 et janvier 2011, destinés à prendre en compte dans ce projet le point de vue des habitants, des usagers, des salariés et des élus locaux.

Principe de « Conférence régionale citoyenne ». Sur la base de ce que le groupe avait déjà engagé durant le mandat précédent auprès de Claire Villiers, le principe de conférence citoyenne a été repris sur plusieurs domaines où le monde politique, professionnel et associatif mais aussi les publics ont su être associés à une pratique nouvelle dans la construction d'alternatives.

- Conférence régionale citoyenne du sport
- Concertation dans les lycées avec le corps enseignant, le personnel administratif, les lycéen-ne-s : démocratie lycéenne et le travail engagé avec les CVL
- Conférences citoyennes de santé. Elles ont été organisées dans chaque département et ont ainsi mis en lumière les conséquences dramatiques des suppressions de postes, des fermetures de centres IVG et de centres de santé, et de la concentration des pouvoirs dans les ARS. Ces Conférences furent un véritable relai des mobilisations locales, affirmant la nécessité d'une réelle démocratie sanitaire en Ile-de-France.

Une ambition sur la jeunesse

Les jeunes doivent faire face à de grandes difficultés, ils sont dans la première ligne de précarité, plus de 25 % des jeunes sont au chômage. Ce résultat est celui des politiques libérales qui les met dans l'impasse. Notre groupe a voulu offrir de droits nouveaux et supplémentaires pour les jeunes franciliens et franciliennes dans tous les domaines, avec les objectifs concrets suivants :

- > **Le droit à l'insertion professionnelle stable et sécurisée**
- > **Le droit la santé.** Le groupe a notamment poussé à la création de centres de santé universitaires accessible à tous les étudiant-e-s.

- > **Gratuité du Pass navigo pour les jeunes en insertion.** Fruit d'une longue bataille, le groupe a réussi à faire adopter par la majorité régionale, dès le début du mandat, la gratuité de la carte Navigo pour les jeunes en insertion.
- > **Carte ImagineR au prix de la Zone 1-2 pour les étudiant-e-s (35€).** Le groupe a constamment œuvré en ce sens pour que l'ensemble des jeunes y compris les lycéen-ne-s et les collégien-ne-s puissent bénéficier de cette mesure historique. Cette année, dès le 1^{er} septembre 2015, seuls les étudiant-e-s pourront en bénéficier. Nous continuons de nous mobiliser pour l'étendre également aux collégien-ne-s et aux lycéen-ne-s.
- > **En matière de logement étudiant,** première dépense qui représente près de 60% du budget d'un-e étudiant-e, la Région est devenue au cours de ce mandat le premier financeur du logement des jeunes et des étudiant-e-s en Île-de-France, un choix politique que notre groupe a constamment soutenu. La Région a ainsi cofinancé la création de près de 12.000 logements destinés à ces publics et a investi 95 millions d'euros.
- > **Démocratiser l'accès au sport, à la culture et aux loisirs** à des milliers de jeunes.
- > **Développer la citoyenneté des jeunes** en leur donnant le pouvoir de s'investir sur leur lieu d'études, dans leurs lycées, notamment grâce aux multiples consultations des lycéens menées par la vice-présidente en charge des lycées, Henriette ZOUGHEBI, ou encore à la Région où les élu-e-s du FDG se sont mobilisés pour renforcer l'implication des jeunes au sein du Conseil régional des jeunes (CRJ), créé en 2004, qui doit encore bénéficier de meilleurs moyens, et d'une meilleure articulation avec les élus locaux.
- > **Défense des droits des lycéen-ne-s sans papier.** Nous avons fait adopter en 2010 une résolution affirmant la solidarité de la région avec les élèves sans papiers des lycées d'IDF. Nous avons par la suite organisé de nombreuses cérémonies de parrainage entre élu-e-s régionaux et lycéen-ne-s sans papiers en lien avec les associations.

ACTIONS TERRITORIALES

PARIS (75)

1. **Plateforme fer-route à la Chapelle.** Dans le cadre du CPER* 2015-2020, le groupe FDG a proposé une contribution de 5 millions d'euros du Conseil régional d'Ile-de-France pour le projet de plateforme multimodale fer-route à la Chapelle. Ce projet permet un transport de marchandises plus écologique ainsi qu'une meilleure logistique, et la contribution à hauteur de 5 millions d'euros du Conseil régional permet au mieux sa réalisation.
2. **Nouveau siège du Conseil régional.** Le groupe FDG a été particulièrement attentif à ce que les réflexions concernant le futur siège du Conseil régional prennent pleinement en compte les objectifs du SDRIF* en ce qui concerne le rééquilibrage emploi-logements. Compte tenu du retard manifeste de dynamisme dans les territoires de l'Est parisien, le groupe a privilégié des solutions dans les quartiers populaires du 93 et du 94. Le rapprochement habitat-emploi permet par ailleurs la désaturation des transports en commun franciliens. Le site d'implantation du futur siège du Conseil régional doit donc être conforme à ces objectifs
3. **Liaison métro dans le 13^e arrondissement.** Alors que la ligne 7 accueille un trafic très important dans sa partie en fourche, avec dans les années à venir une saturation potentiellement égale à celle de la ligne 13 au Nord, le groupe Front de gauche a proposé un projet de prolongement de la ligne 5 jusqu'à la place de Rungis, permettant un dédoublement de la ligne 7. D'une part, ce projet permettrait de réaliser une liaison métro entre la place d'Italie, la place de Rungis et la station Maison Blanche. D'autre part, il permettrait d'éviter la saturation de ligne 7. Enfin il permettrait de desservir le quartier de la place de Rungis, densément peuplé et actuellement non desservi par le métro.

SEINE ET MARNE (77)

4. **Villages nature.** Les élus du groupe FDG ont marqué leur opposition au financement par la Région du projet Villages Nature sur le secteur de Marne-la-Vallée, estimant qu'il ne répond pas aux exigences de ce territoire en termes d'aménagement, d'emploi, et de respect de l'environnement. Si des efforts ont été faits concernant les logements, le groupe a signalé que le nombre de logements sociaux n'était pas suffisant (25%, alors que les objectifs du SDRIF sont de 30%), et que les autres logements n'étaient pas accessibles financièrement aux salariés du secteur. Par ailleurs, le manque d'infrastructures en transports en commun conduit à un recours systématique à la voiture, exigeant plus de dépenses de la part des salariés ainsi qu'un impact plus négatif sur l'environnement
5. **Pétrole de schiste.** Opposé à l'exploration du pétrole de schiste, le groupe FDG a déposé un vœu, avec les autres groupes de la majorité, demandant un moratoire sur l'exploration du pétrole de schiste en Ile-de-France, et notamment dans le 77. Ce vœu exigeait également la suspension de l'attribution de permis d'exploration. Le pétrole de schiste représente une menace climatique et environnementale, notamment en ce qui

concerne la contamination des nappes phréatiques par des produits cancérigènes et toxiques.

6. **Méridienne-Est.** En 2012, le groupe FDG a demandé le lancement d'études de faisabilité sur le projet de transports Méridienne Est qui permet de relier les secteurs de Roissy, Marne-la-Vallée, Val-d'Europe, et Melun-Sénart. Soutenu par de nombreux habitants et élus de Seine-et-Marne, ce projet permettrait de pallier le manque important de dessertes en transports en commun dans ces zones, qui ont par ailleurs connu ces dernières années une de fortes poussées démographique et urbaine. La Méridienne permet par ailleurs des interconnexions entre différentes lignes existantes menant vers Paris (RER A, B, D, E), ainsi qu'un maillage mettant en relation des zones couvrant 650 000 emplois, 600 000 habitants en zone de desserte proche, et un million d'habitants en zone d'influence directe.
7. **Gestion des déchets.** Dans ce mandat, nos élus ont été de toutes les mobilisations, avec les habitants et les élus locaux, contre différents projets menaçant l'environnement et les ressources naturelles de ce département, qui font partie intégrante de l'équilibre écologique de l'Ile-de-France. S'ils ont ainsi participé activement à l'opposition aux projets de forages pour l'exploitation de gaz de schiste en intervenant auprès de l'Etat en vue de leur annulation, ils se sont de même mobilisés contre l'implantation par les pouvoirs publics de nouveaux sites de déchets sur ce territoire, qui a déjà trop souffert par le passé de pollutions liées aux déchets, issus notamment des chantiers.

YVELINES (78)

8. **Aménagement du carrefour Malmedonne à la Verrière.** Dans le cadre du CPER 2015-2020, le groupe FDG s'est mobilisé pour l'augmentation du taux de participation de l'Etat à hauteur de moitié. Ce projet de requalification routière s'inscrit dans le cadre d'un projet urbain intercommunal ambitieux, qui permettra l'émergence d'un nouveau quartier à l'Ouest de la ville. Le futur écoquartier, proche de la gare, est réfléchi en terme de développement de logements, tandis que le quartier gare sera son pendant économique.
9. **Prolongement de la ligne du RER C jusqu'à Coignières.** Le groupe FDG a proposé un projet de prolongement de la ligne du RER C jusqu'à Coignières. Déjà inscrit dans le projet de SDRIF 2008, ce prolongement présente plusieurs avantages. Tout d'abord, il permet de desservir des zones très urbanisées et aujourd'hui enclavées. Ensuite, il assure un report modal d'une partie non négligeable du trafic routier sur la N10 entre Coignières et Montigny. Enfin, il désengorge la gare de Saint-Quentin-en-Yvelines – Montigny-le-Bretonneux. Ce projet a fait l'objet d'un vote unanime du Conseil général des Yvelines, et s'inscrit tout à fait dans les orientations du SDRIF.
10. **Réaménagement du passage à niveau de Limay.**
11. **Cogestion avec la mairie de Limay de la RNR de Limay**
12. **Lycées des 7 mares à Maurepas :** actions d'urgence face au risque d'effondrement ; et concertation avec les acteurs de l'éducation nationale, les parents d'élèves et les élus pour la pérennité des établissements publics de Saint-Quentin-en-Yvelines.

ESSONNE (91)

- 13. Base aérienne de Brétigny-sur-Orge.** Le groupe FDG a soutenu le développement de la zone de la base aérienne de Brétigny (BA217), fermée en 2012 par l'Etat, tout en insistant sur la préservation des espaces naturels et agricoles. La fermeture de la BA217 avait entraîné une perte de 2400 emplois. Pour pallier à ces pertes, l'Etat et plusieurs collectivités, dont la Région, se sont engagés dans un Contrat de redynamisation de site de défense (CRSD). Alors que la localisation de certaines pastilles d'urbanisation empêchait une partie des activités prévues par ce contrat, risquant de compromettre l'équilibre général du projet, le groupe FDG a donc proposé de modifier la localisation de trois pastilles. Par ailleurs, le groupe FDG a proposé d'inscrire dans le SDRIF le projet d'une liaison entre le RER C et le RER D dans cette zone.
- 14. Création d'une nouvelle paire de voies de Paris à Juvisy.** Le groupe FDG a demandé à ce que la création d'une nouvelle paire de voies RER entre Paris et Juvisy-sur-Orge soit envisagée en souterrain. Cette option permet d'asseoir la faisabilité technique des travaux, ainsi que son acceptabilité aux regards des impacts majeurs que pourraient engendrer cette opération : expropriations, reconstructions de ponts routiers, déplacements de quais et de voies, dévoiement de réseau, etc.
- 15. Grand Paris Express/Plateau de Saclay.** Le groupe FDG s'est d'abord opposé à la réalisation telle qu'elle était prévue par l'extension du Grand Paris Express à Saclay. Nous avons largement porté ce choix lors des débats publics organisés sur ce projet. Cette extension ne répondait en effet pas aux besoins des populations, et favorisait l'étalement urbain. Le groupe FDG a proposé la modification du projet, avec une réduction du gabarit de la future infrastructure sur ce secteur, pour répondre aux besoins réels des territoires tout en préservant les terres agricoles.

HAUTS-DE-SEINE (92)

- 16. Annexe du lycée Lakanal à Bagneux.** Le FDG a proposé de localiser 500 nouvelles places dans le Sud Ouest Parisien à Bagneux, sous la forme d'une annexe du lycée Lakanal de Sceaux. Cette solution répond aux besoins démographiques de Bagneux, ainsi qu'à la nécessité ancienne d'ouvrir un lycée général dans cette ville. Par ailleurs, l'ouverture de cette annexe permet de désengorger le lycée Lakanal et de le doter d'un équipement plus moderne. Ce choix était par ailleurs soutenu par la communauté scolaire et les élus de cette zone.
- 17. Désaturation de la ligne 13.** Dans le cadre des réflexions autour de la désaturation de la ligne 13, le groupe FDG a demandé à ce que soit donnée pour mission au STIF d'évaluer les perspectives d'évolution du trafic sur cette ligne. L'objectif est de déterminer si le prolongement de la ligne 14 après Saint-Lazare en direction de Mairie de Saint-Ouen est suffisant, et d'évaluer l'opportunité du débranchement de la ligne 13 par la création d'une ligne 15 à partir de Saint-Lazare, jusqu'à Stains ou Port de Gennevilliers.
- 18. Réalisation du prolongement du T1 à Asnières Gennevilliers,** engagement de la rénovation du matériel roulant en 2019, augmentation de l'offre.
- 19. Ouverture de la Maison de l'Apprentissage de Gennevilliers**

SEINE-SAINT-DENIS (93)

20. **PSA Aulnay.** Tout au long de la lutte des salariés de PSA Aulnay, le groupe FDG a tenu à montrer son soutien à la mobilisation. Celui-ci s'est notamment manifesté par la présentation d'un vœu pour la préservation du site PSA Aulnay, adopté par l'Assemblée régionale. Ce vœu exigeait la préservation du site, le soutien à la mobilisation des salariés et surtout l'organisation d'une Conférence régionale de l'automobile réunissant l'ensemble des parties prenantes, Etat inclus, concernant l'avenir de l'ensemble des sites de production automobile franciliens.
21. **Franchissement Pleyel.** Dans le cadre du CPER 2015-2020, le groupe FDG a proposé l'inscription du Franchissement Pleyel. Ce projet permettra l'amélioration de l'offre de transports en commun et une desserte mieux connectée localement mais aussi dans le cadre du Grand Paris Express. Par ailleurs, il permettra la valorisation des 2700 logements familiaux et 1700 logements étudiants qui seront créés. La participation d'acteurs à la fois locaux, métropolitains, et nationaux, permet son entière réalisation, d'où son intégration dans le CPER.
22. **Mémorial des femmes résistantes au fort de Romainville.** Dans le cadre du CPER 2015-2020, le groupe FDG a proposé la création au fort de Romainville d'un mémorial sur la déportation des femmes résistantes. Au lendemain du 70ème anniversaire de la Libération, il est primordial d'utiliser les lieux de mémoire pour la transmission de notre histoire aux jeunes générations. Cet ancien camp d'internement allemand a connu le plus fort taux d'internement des femmes (plus de la moitié avec 3800 détenues). 90% de ces femmes ont été ensuite déportées, la plupart des 10% restant ayant été fusillées. De grandes résistantes comme Marie-Claude Vaillant-Couturier, Danielle Casanova, et Charlotte Delbo ont notamment été détenus à Romainville, avant leur déportation.
23. **Prolongement du T1 à jusqu'à Val-de-Fontenay.** Le groupe FDG a demandé un financement plus ambitieux, à hauteur de 75M€ pour permettre une avancée plus rapide du projet de prolongement du T1 jusqu'à Val-de-Fontenay. Ce projet prioritaire permettra de relier le futur pôle multimodal de Noisy-le-Sec à la gare de Val-de-Fontenay, amené à devenir un nœud intermodal fort. Ce prolongement permet par ailleurs le désenclavement de quartiers de Noisy-le-Sec, Rosny, Montreuil, et Romainville, actuellement délaissés par les transports en commun, ainsi que l'interconnexion des futurs prolongements des lignes 9 et 11.
24. **Création d'un nouvel espace vert au Nord de l'A86.** Le groupe FDG a proposé de créer un nouvel espace vert au Nord à La Courneuve, au Nord de l'A86. Ce projet d'espace vert était initialement prévu sur le site du Babcock. Néanmoins, ce choix compromettait la réalisation du projet déjà bien engagé de la Banque de France de création d'un pôle fiduciaire francilien sur le site du Babcock, dont elle est propriétaire. Le choix de déplacer l'espace vert au quartier du centre ville permet à la fois de prendre en compte l'état d'avancement du projet et la nécessité de créer de nouveaux espaces verts de proximité.

VAL-DE-MARNE (94)

25. **PUIS de Villejuif.** Le groupe FDG a soutenu le développement du projet du Pôle universitaire interdisciplinaire de la santé (PUIS), en proposant notamment un investissement de la Région à hauteur de 10 M€. Le PUIS, inscrit au SDRIF, proposera

diverses formations dans le domaine de la santé. C'est un élément central du projet de la « Vallée de la Bièvre Aval – Campus Sciences Santé ». Alors que le projet est d'ores et déjà très avancé, le groupe FDG a donc jugé important de l'intégrer aux opérations qui verront le jour à court terme.

26. **Protections phoniques à proximité de l'A6, du côté de Chevilly Larue.** Dans le but d'améliorer la qualité de vie des habitants d'Île-de-France, le groupe FDG a proposé la mise en place de protections phoniques à proximité de l'A6, dans l'Essonne et le Val-de-Marne, notamment dans le secteur de Chevilly-Larue et l'Haÿ-les-Roses. Les importantes nuisances sonores provoquées par l'A6 concernent 900 logements et une école dans le quartier de la Croix du Sud à Chevilly-Larue.
27. **Requalification de la RN6 à Villeneuve-Saint-Georges en boulevard urbain.** Le groupe FDG a proposé de requalifier la RN6 entre le carrefour Pompadour et Villeneuve-Saint-Georges. La RN6 accueille un très fort trafic, entraînant de fortes nuisances, dans un territoire qui connaît de fortes difficultés économiques et sociales, auxquelles viennent se rajouter ces inégalités environnementales. La requalification de la RN6 en boulevard urbain représente ainsi une première étape pour réduire les inégalités territoriales dans cette zone.
28. **Cité de la gastronomie de Chevilly-Larue et Briqueterie de Vitry.** Alors que le projet de carte des grands équipements métropolitains faisait apparaître un fort déséquilibre territorial, avec une surreprésentation de Paris et des Hauts-de-Seine, le groupe FDG a obtenu l'ajout de deux projets d'équipements à vocation métropolitaine : la Briqueterie de Vitry-sur-Seine, et la Cité de la gastronomie de Chevilly-Larue. La Briqueterie, centre de développement chorégraphique, est un projet culture important, et a inaugurée en 2013. La Cité de la gastronomie est un établissement intégrant des espaces de restauration, de formation, une grande halle de vente, un musée, des jardins pédagogiques et des espaces de conférences, à proximité de Rungis.
29. **Liaison Créteil-Villeneuve-Saint-Georges.** Dans le cadre de territoires sujets à d'importantes coupures urbaines ou à des dénivelés, le groupe FDG a insisté sur la pertinence des transports par câble, et l'intégration de ce type de projet dans le SDRIF. Dans le cadre du CPER 2015-2020, le groupe FDG a obtenu une redistribution des financements en faveur de certains secteurs défavorisés. C'est par exemple pour le projet de liaison Créteil-Villeneuve-Saint-Georges permet de désenclaver une zone d'habitat important, avec des coupures urbaines fortes (voies ferrées, autoroutes), auxquelles le transport par câble est une réponse pertinente. La liaison Créteil-Villeneuve-Saint-Georges permet de relier des quartiers denses au réseau métro. Le groupe FDG a par ailleurs soutenu le même type de projet pour la liaison Bagnolet-Romainville. Dans les deux cas, le groupe FDG a obtenu une baisse des coûts pour les collectivités territoriales dans le cadre du CPER.
30. **Mise en place du T9 et prolongement des lignes 1 et 10 du métro.** Le groupe FDG a insisté sur la priorité des projets de prolongement du T9 et de la ligne 1 du métro, projets déjà inscrits respectivement au CPER 2000-2006 et au CPER 2007-2013, afin d'assurer l'accélération de leur mise en place. Par ailleurs, le groupe FDG a demandé à ce que le prolongement de la ligne 10 fasse l'objet de financements d'études. Ce projet, porté par la Ville de Paris et le département du Val-de-Marne, permet la desserte du secteur de Seine-Amont, comme prévu par le SDRIF.
31. **TCSP Est TVM.** Le groupe FDG a insisté sur la priorité du projet de TSCP (Transport en commun en site propre) Est TVM visant à relier l'Est du Val-de-Marne à la ligne existante

Trans-Val-de-Marne. Il permet la liaison directe de Créteil vers Noisy-le-Grand en desservant notamment Joinville-le-Pont, Champigny-sur-Marne, Bry-sur-Marne et Villiers-sur-Marne. Il assure ainsi la desserte de grands pôles de ce territoire (Préfecture, hôpitaux, université Paris 12 et pôle universitaire de Marne-la-Vallée) et l'interconnexion entre les RER E et A.

32. **TSCP Champigny – Pontault-Combault.** Le groupe FDG a défendu l'inscription au SDRIF d'un projet de TSCP Champigny – Pontault-Combault à l'horizon 2030. Ce projet, soutenu localement, permettrait notamment de rejoindre rapidement les gares du Grand Paris Express du secteur, et de desservir des territoires en carence en matière de transports collectifs.

VAL-D'OISE (95)

33. **Triangle de Gonesse – EuropaCity.** Nous avons constamment fait part de notre opposition au projet de vaste centre commercial Europa City, que souhaite lancer le groupe Auchan sur le territoire de Gonesse ; un projet constituant une aberration écologique, destructeur de terres agricoles, et ne répondant pas aux besoins d'un développement économique apportant de réelles plus-values sociales. Sans oublier le modèle de développement économique et de société que nous renvoie ce type de centres commerciaux. Nous avons en ce sens refusé toute aide de la Région à ce projet, et apporté notre soutien aux associations citoyennes et environnementales mobilisées contre la mise en œuvre d'Europa City.

N.B. Cette liste d'opérations est loin d'être exhaustive

Lexique

- Versement transport (VT) : Le Versement transport est une contribution due par les employeurs de plus de neuf salariés, qui permet de financer le fonctionnement des transports publics.
- SDRIF (Schéma directeur de la région d'Ile-de-France) : document définissant la politique d'urbanisme et d'aménagement du territoire de la région Ile-de-France.
- CPER (Contrat de plan Etat-région) : document par lequel l'Etat et la Région s'engage à la programmation et au financement de divers projets.

www.frontdegauche-pcfguac-idf.org